



RAPPORT RSE

2023-2024

RAGT, partenaire du monde agricole, créateur
de solutions innovantes pour les défis de demain

EDITO

par Laurent Guerreiro
Président du Directoire

« Être le partenaire du monde agricole, créateur de solutions innovantes pour relever les défis de demain » reste la mission du Groupe et nous servira de guide au quotidien.

Notre démarche RSE s'adresse en premier lieu aux collaborateurs du Groupe, mais a l'objectif de servir la mission du Groupe et ambitionne donc de toucher les acteurs du monde agricole.

Cela fait maintenant 6 années que notre Groupe réalise annuellement un reporting extra-financier. La RSE devient chaque année plus lisible et visible et source de création de valeur pour RAGT. Le présent rapport démontre nos contributions volontaires dans tous les domaines du développement durable, apparaissant importants pour notre Groupe.

Notre stratégie et priorités RSE se précisent et se reflètent aussi dans le financement. Nous avons intégré des indicateurs de performance RSE dans le contrat de crédit négocié à horizon 2023-2028 avec nos partenaires financiers. A date, deux indicateurs ont été définis, l'un portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'autre sur la réduction de l'accidentologie. Un troisième indicateur est amené à être intégré à compter de l'exercice 24-25 et portera sur la contribution de notre entreprise dans les transitions agricoles. RAGT vise une classification de « financement à impact » ou « prêt vert » [en anglais Sustainability-Linked Loan] le cas échéant.

Cette dynamique de progrès doit se poursuivre pour faire face :

- Aux évolutions de notre environnement (politique, économique, socioculturel, technologique, environnemental et légal), des attentes de nos parties prenantes et des défis que doit relever le monde agricole
- Et aux ambitions et orientations des Métiers du Groupe

Pour cela, la création de valeur, la gestion des risques et l'adaptation de notre organisation sont nos axes stratégiques de travail sur les prochaines années.

Pour réaliser ces challenges, nous pouvons compter sur la force d'un Groupe indépendant, financièrement solide et résolument convaincu de la pertinence de nos contributions. Rien ne sera cependant possible sans votre travail au quotidien, sur les développements innovants des équipes RAGT, que je félicite tout personnellement.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Gouvernance	3
Modèle d'affaires	5
Matrice de matérialité	9
Programme Environnement : Empreinte environnementale	11
Atténuation du changement climatique	13
Adaptation au changement climatique	19
Gestion des déchets et économie circulaire	23
Préservation de la biodiversité	27
Programme Social : Social - QVCT	31
Santé, sécurité et QVCT	33
Inclusion, égalité, diversité	39
Attractivité, développement des compétences et fidélisation des collaborateurs	43
Programme Gouvernance : Agriculture durable	49
Transition des modèles agricoles	51
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	55
Annexes	61

LA GOUVERNANCE DU GROUPE RAGT

La holding animatrice exerce une double mission. D'une part, elle assure l'animation et le pilotage du Groupe, avec en particulier la définition et le suivi de la stratégie et de la politique générale. D'autre part, elle fournit à ses filiales et sous-filiales un support dans les domaines suivants : juridique, comptable et fiscal, informatique, ressources humaines, communication et relations publiques, expertise immobilière et assurances. Pour remplir ses missions, elle s'est dotée depuis 2001, d'une gouvernance composée d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire. Ce mode d'administration et de direction consacre une nette séparation entre les fonctions de direction et de contrôle.

Le Directoire

Le Directoire assure au quotidien la gestion et la direction de la société. Pour se faire, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Seul le Président du Directoire dispose du pouvoir légal de représentation de la société à l'égard des tiers.



Laurent Guerreiro
Président du Directoire



Nicolas Lecat
Membre du Directoire
Directeur Général de RAGT
Plateau Central



Damien Robert
Membre du Directoire
Directeur Général de RAGT
Semences



Sébastien Chatre
Membre du Directoire
Directeur Général RAGT 2n
Directeur Général adjoint de
RAGT Semences

Le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion et de la direction de la société par le Directoire. Le Président du Conseil de surveillance assure trois missions principales qui lui sont propres. Il s'agit de la relation et du partage de la stratégie avec le Directoire, de la liaison avec les actionnaires et de la représentation institutionnelle de la société.



Daniel Segonds
Président du Conseil de
surveillance

LA GOUVERNANCE RSE

En complément sur 2022, s'est mise en place une nouvelle instance, baptisée "Comité de Direction Groupe" composée à la clôture de l'exercice de :

Laurent Guerreiro, Président du Directoire

Nicolas Lecat, Directeur général Métier Plateau Central, membre du Directoire

Damien Robert, Directeur général Métier Semences, membre du Directoire

Sébastien Chatre, Directeur général RAGT 2n et DGA Métier Semences, membre du Directoire

Natacha Alaux, Secrétaire générale

François-Olivier Cailleau, Directeur général adjoint (DGA) Métier Semences

Olivier Lucas, Directeur activité valorisation Métier Semences

Guillaume Tamet, Directeur administratif et financier Groupe

Bertrand Malaval, Directeur administratif et financier Métier Plateau Central

Ludovic Lopez, Directeur administratif et financier Métier Semences

Ce comité de Direction Groupe, instance transversale de pilotage des politiques et actions Groupe, vient en complémentarité des instances de Direction Métiers et se réunit une fois par mois.

Ce même comité a pour rôle de conduire la stratégie RSE dans les différents Métiers du Groupe, définie par le Directoire. Il est donc informé et consulté sur les enjeux de durabilité matériels, politiques, actions, indicateurs et cibles.

Cinq ans après l'engagement du Groupe dans un reporting extra financier qui a permis la construction et la montée en maturité de notre politique RSE, un pôle RSE a pris place au sein de l'organisation de RAGT SA en septembre 2023. La responsabilité de ce nouveau pôle RSE est confiée à Maxime CARRIE. Ce pôle continue à travailler en transversalité avec l'ensemble des activités du Groupe et reste en collaboration étroite avec le pôle RH sur les thématiques santé-sécurité-conditions de travail, pilier social de notre politique RSE.



MODÈLE D'AFFAIRES CHAÎNE DE VALEUR

Rouergue, Auvergne, Gévaudan, Tarnais,
les quatre régions dans lesquelles RAGT puise son origine.

Le Groupe RAGT est connu depuis longtemps en Rouergue et dans les régions voisines, il l'est aussi de très nombreux agriculteurs dans toute la France et hors de ses frontières. En effet, le Groupe RAGT, entreprise régionale née en Aveyron où ses racines sont toujours bien vivaces, est allé au fil des décennies se confronter aux grands marchés internationaux. Le Groupe conserve un actionnariat original et fort, majoritairement historique, resté ancré dans le monde agricole.

Nos valeurs humaines

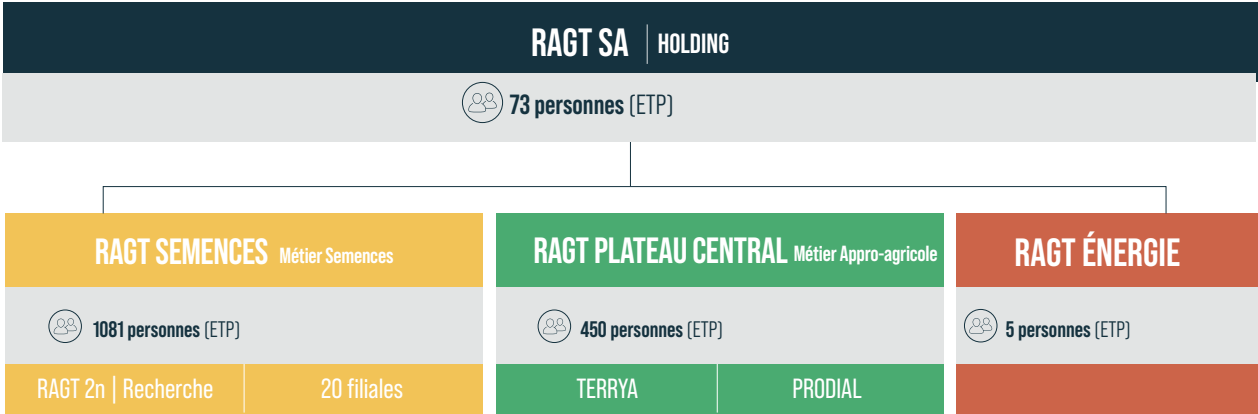
Comme l'introduit notre cadre de référence, l'adhésion des individus aux valeurs mises en avant au sein du groupe :

- professionnalisme, rigueur, travail
- modestie, respect mutuel et aussi
- ambition, audace et authenticité

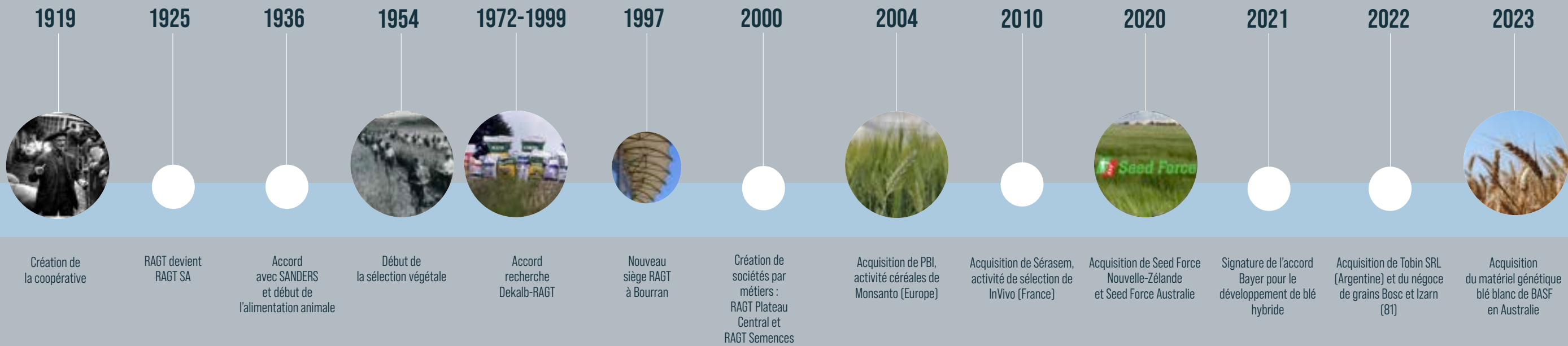
est reconnue comme un élément important pour le projet de l'entreprise, tout en veillant à maintenir une certaine diversité des personnalités sans laquelle il n'y a pas de vie de groupe.

ORGANIGRAMME DES SOCIÉTÉS

Un groupe de 1609 personnes (équivalent temps plein - ETP)



LA TRAJECTOIRE





RAGT SA est la holding animatrice du Groupe regroupant les services supports suivants :

PÔLE RH



PÔLE Juridique & Assurances



PÔLE DSI/TN



PÔLE Fiscalité



PÔLE Finance



PÔLE Communication & Relations publiques



PÔLE RSE



RESSOURCES

73 Collaborateurs

CRÉATION DE VALEUR

Développement du capital immatériel. Chaque Pôle d'activité contribue à son niveau à une meilleure prise en compte des préoccupations sociales, environnementales et sociétales.

OPÉRATIONS ET QUALITÉ

4 ACTIVITÉS

- 1 Production au champ
- 2 Fabrication de semences en usine
- 3 Contrôle de la qualité des semences
- 4 Livraison aux clients

RESSOURCES

20 000 hectares de production dans 22 pays
850 agriculteurs multiplicateurs en France
7 sites industriels en Europe

CRÉATION DE VALEUR

28 000 tonnes livrées
CERTIFICATIONS & ACCRÉDITATIONS
70% de la production de semences (au champ) FAITE EN FRANCE

VALORISATION

ACTIVITÉ

Interface des activités Recherche, Opérations et qualité, Business

RESSOURCES

- 4 départements à expertise
- Expertise produits
- Agronomie outil innovation
- Marketing communication
- Licences et support marchés

CRÉATION DE VALEUR

SOLUTIONS SEMENCES :
• PORTFOLIO ADAPTÉS aux différents marchés,
• TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES

NOTRE MISSION :

ÊTRE LE PARTENAIRE DU MONDE AGRICOLE, CRÉATEUR DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN.

BUSINESS ET TERRITOIRE

RESSOURCES

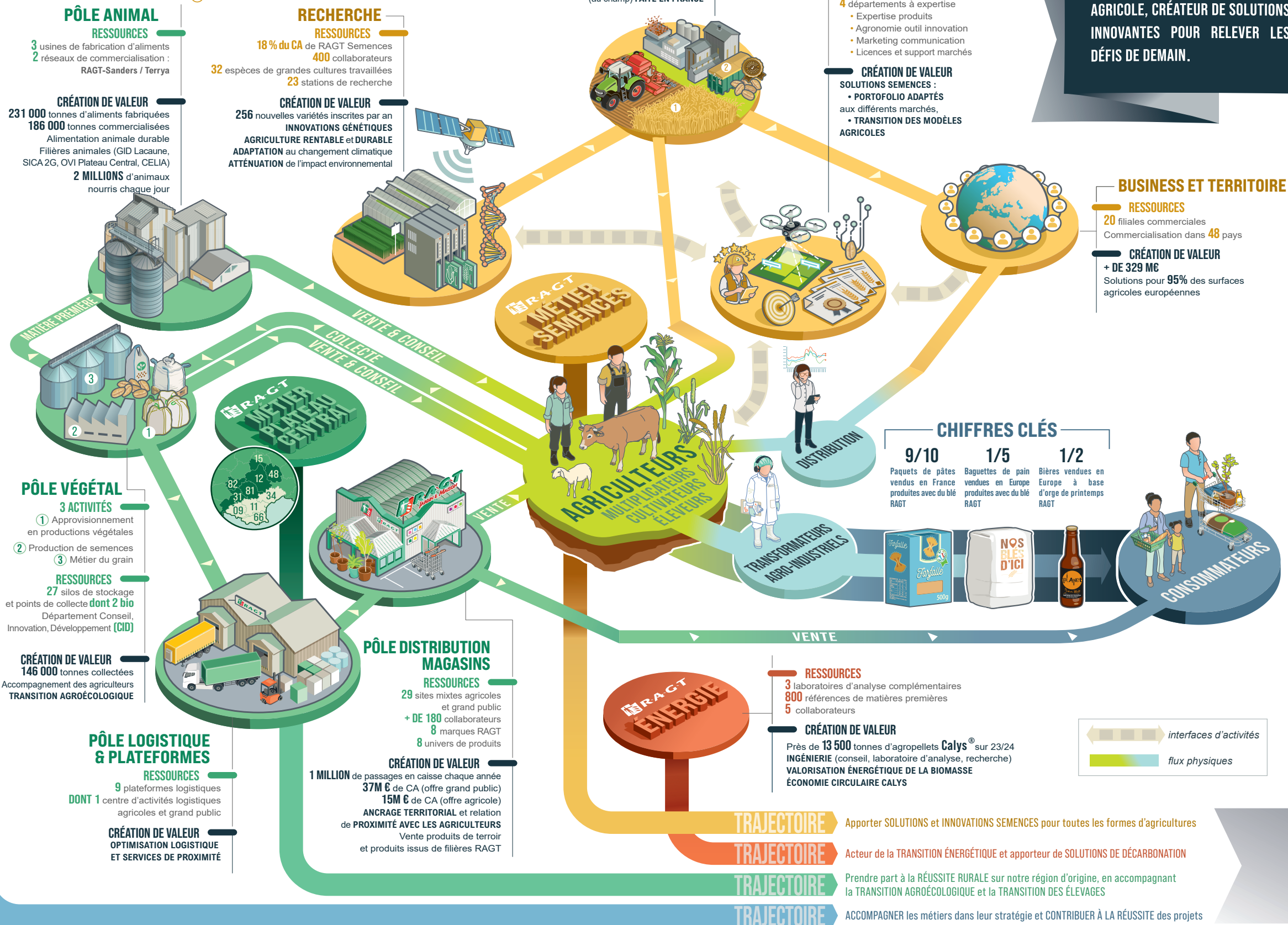
20 filiales commerciales
Commercialisation dans 48 pays

CRÉATION DE VALEUR

+ DE 329 M€
Solutions pour 95% des surfaces agricoles européennes

CHIFFRES CLÉS

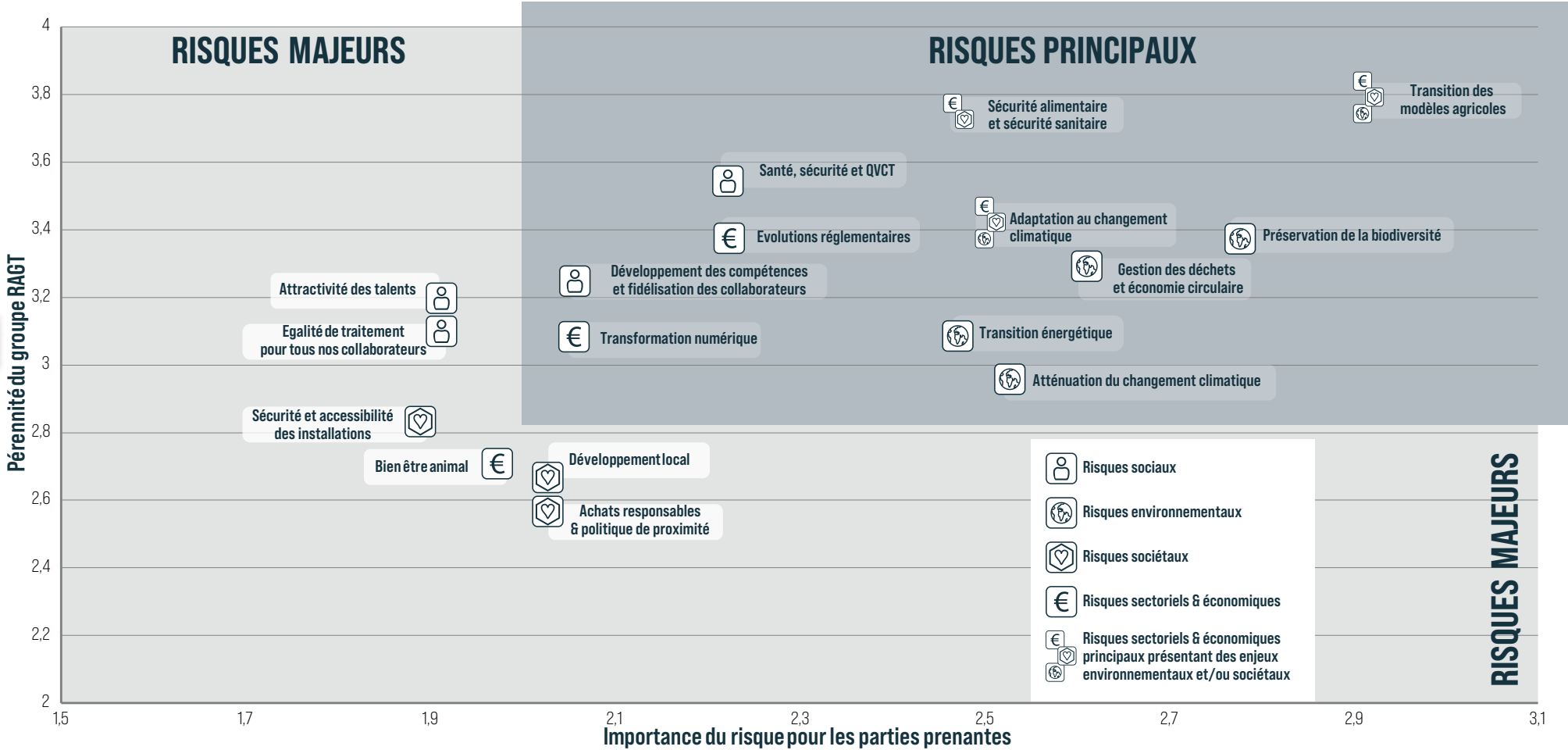
9/10 Paquets de pâtes vendus en France produites avec du blé RAGT
1/5 Baguettes de pain vendues en Europe produites avec du blé RAGT
1/2 Bières vendues en Europe à base d'orge de printemps RAGT



MATRICE DE MATÉRIALITÉ NOS PROGRAMMES RSE

Nos 3 axes stratégiques RSE

PROGRAMME ENVIRONNEMENT
Empreinte environnementale
- Atténuation du changement climatique
- Transition énergétique
- Adaptation au changement climatique
- Gestion des déchets et économie circulaire
- Préservation de la biodiversité
PROGRAMME SOCIAL
QVCT
- Santé, sécurité et QVCT
- Inclusion, égalité, diversité
- Attractivité, développement des compétences et fidélisation des collaborateurs
PROGRAMME GOUVERNANCE
Agriculture durable
- Transition des modèles agricoles
- Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire





1 | EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

P. 13 À 18



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

P. 19 À 22



GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

P. 23 À 26



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

P. 27 À 30

1.1 | ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face au défi du réchauffement climatique, le monde agricole a un rôle à jouer sur son atténuation. La France dans sa Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) a défini des lignes directrices pour atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici 2050. L'agriculture peut contribuer à l'atteinte des objectifs, par un travail de réduction de ses émissions, par son potentiel de séquestration de carbone dans les sols agricoles mais aussi par la transition agroécologique. Le Groupe RAGT, en tant que partenaire du monde agricole se sent pleinement concerné. Cet enjeu englobe également la thématique de la transition énergétique : Consommer moins, mieux et autrement (autoconsommation) / Réduire les coûts d'exploitation liés à l'énergie / Augmenter la performance et la marge / Contribuer à l'échelle nationale et mondiale aux objectifs de sobriété énergétique et de réduction des émissions de GES.



#1 : RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES SCOPES 1, 2 & 3 Périmètre : 100% des activités du Métier de Plateau Central, de RAGT SA, de RAGT Energie, et des activités françaises du Métier Semences (sachant que 70% de la production de Semences est réalisée en France)		23/24
Emissions de GES scopes et 1 et 2 ^{*1} [k tCO2e]		7,6 k tCO2e
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	22/23	23/24
#2 : CONSOMMATION ANNUELLE EN ÉNERGIE (ÉLECTRICITÉ + GAZ) (en kWh) des sites industriels représentatifs RAGT France ^{*2} par tonne fabriquée (de semences et d'aliments pour les animaux)	655 kWh / tonne de semences 65,5 kWh / tonne d'aliments	696 kWh / tonne de semences 62 kWh / tonne d'aliments
#3 : TONNES D'AGROPELLETS CALYS VENDUS (RAGT ENERGIE)	7 229 T	13 540 T ^{*3}

^{*1} Dans le cadre des définitions de l'ADEME et de l'Association Bilan Carbone, le suivi des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3 correspondent :

- Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel. On y retrouve : (i) les émissions directes des sources fixes de combustion, (ii) les émissions directes des sources mobiles de combustion, (iii) les émissions directes des procédés hors énergie, (iv) les émissions directes fugitives et (v) les émissions issues de la biomasse.
- Scope 2 : émissions indirectes associées à la production d'énergie électrique, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise.
- Scope 3 : tous les autres postes d'émissions indirectes de gaz à effet de serre d'une entreprise à savoir : le transport de marchandises amont, aval, les déplacements domicile-travail, les déplacements des visiteurs et des clients, les déplacements professionnels, les achats et immobilisations de biens, la gestion des déchets, les actifs en leasing amont, les achats de services, l'utilisation des produits vendus, les actifs en leasing aval, la fin de vie des produits vendus, les investissements et les autres émissions indirectes.

^{*2} Sites industriels représentatifs RAGT France :

- 23-24 : RAGT Semences Molinières ; RAGT Semences Estillac ; Prodial Albi ; Prodial Rignac

^{*3} L'augmentation de tonnage est liée à un développement de l'activité et notamment au démarrage de la chaufferie IDEX - La Défense.

Bien que cela ne soit pas une obligation réglementaire, le Groupe s'est engagé à produire d'ici fin 2024 son tout premier BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre) sur un périmètre réduit (activités France scopes 1 et 2) avec l'objectif d'élargir le périmètre de comptabilisation des émissions en 2025.

TRAJECTOIRES ET OBJECTIFS					
Années	Fin 12/2024	Fin 12/2025	Fin 12/2026	Fin 12/2027	Fin 12/2028
Objectifs annuels de réduction des émissions de GES – Périmètre France	Fournir un BEGES Scopes 1 et 2 (Objectif atteint)	Fournir une trajectoire de décarbonation Scope 1 et 2 scénario 1,5°C Fournir BEGES Scope 3	Suivre la trajectoire Scope 1 et 2 Fournir une trajectoire de décarbonation Scope 3	Suivre la trajectoire Scope 1, 2, 3	Suivre la trajectoire Scope 1, 2, 3
Tonnes d'agropellets Calys vendus (RAGT Energie)		Objectif 24-25 : 20 000T			

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Réduire notre empreinte carbone

- Groupe RAGT – Lancement du projet BEGES :
 - Contractualisation avec un cabinet : accompagnement par deux ingénieurs climat et mise à disposition d'une plateforme digitale collaborative facilitant la collecte de données et le calcul de nos émissions
 - Lancement du projet BEGES début juin 2024 avec une 1ère collecte de données sur les Scopes 1 et 2 (émissions liées à nos consommations en énergie et à nos achats de carburants), associant principalement les équipes comptabilité / contrôle de gestion
- Métier Plateau Central - Usines de fabrication d'aliments Prodial :
 - Etude et préparation du chantier d'installation de panneaux photovoltaïques à l'usine d'Albi (projet ENR pilote du Groupe RAGT) :
 - > Pose d'une centrale de production photovoltaïque de 499 MWh (2 360 m2 de panneaux photovoltaïques), prévue sur l'été 2025
 - > Au préalable, changement de l'ancienne toiture existante (Everite amiante) par une nouvelle en bac acier étanche (3 200 m2 de toiture reconditionnée)
 - > Production annuelle, représentant 8% de la consommation annuelle en électricité du site
 - CEE (Certificats d'Economie d'Énergie) obtenus pour l'investissement dans une nouvelle technologie de brûleur basse consommation (chaufferie usine Prodial Albi)
 - Conversion (de l'énergie thermique à l'énergie électrique) d'une partie de la flotte d'engins de manutention dans le cadre du renouvellement périodique (sur 23-24 : réception de 3 chariots de manutention électriques + 1 nacelle électrique)
- Activité « Opérations et Qualité » RAGT Semences :

conseil en stratégie de transition énergétique (mission d'accompagnement confiée à EDF) :

- Périmètre d'étude retenu : usines de fabrication de semences des Molinières et d'Estillac
- Plusieurs ateliers de travail réalisés : consommations ; production locale/mix énergétique ; décarbonation ; mobilité (flotte + personnel)
- 3 plans de recommandation : un mix énergétique d'avenir / consommer mieux et moins / mobilité durable
- Focus filiale - RAGT Seeds UK - Passage à la géothermie (pompe à chaleur) pour le chauffage des serres du site basé à Ickleton :
 - Avantages :
 - > Réduction de l'empreinte carbone (utilisation de chaleur renouvelable en remplacement du gaz)
 - > Réduction des coûts d'exploitation en augmentant l'efficacité énergétique (production de 4 kWh en consommant uniquement 1 kWh d'électricité)
 - > Les pompes à chaleur peuvent être inversées pour produire de l'air frais l'été (refroidissement des serres)
 - Entre 2016 (l'installation du nouveau système) et aujourd'hui :
 - > 8 serres individuelles chauffées / refroidies avec une source de chaleur renouvelable vs 4 serres en 2016
 - > Production annuelle estimée : 488 379 kWh

Contribuer à la décarbonation de l'agriculture et de la planète

- RAGT Semences – Activité Valorisation : valorisation de la génétique RAGT auprès des agro-industriels de l'aval :
 - Exploitation de l'outil « Carbon Extract » pour l'évaluation de l'impact carbone de nos solutions

semences à partir de deux critères :

- > Réduction des émissions (principalement liées à la gestion de la fertilisation azotée)
- > Stockage/séquestration carbone -> A titre d'exemple ; en céréales à paille, on peut réduire de 25-30% l'empreinte carbone avec notre génétique (variétés de céréales à paille, cultures intermédiaires et plantes compagnes, insertion de protéagineux dans la rotation)
- Formation des forces de ventes France sur le carbone et sur les CIMS (Cultures Intermédiaires Multi-Services)

- RAGT Energie, apporteur de solution de décarbonation des systèmes de chauffe industriels au travers de ses deux métiers (Agropellets Calys et Ingénierie) :

- Poursuite des projets IDEX La Défense, CPCU, ville de Grenoble (Cf. rapports RSE 22-23 et 21-22)
- Calys®, l'agropellet de RAGT Energie certifié durable (l'un des premiers granulés français à répondre aux exigences de la directive européenne RED II) : obtention de la certification de durabilité ISCC-UE (certification de la chaîne d'approvisionnement qui vient garantir aux énergéticiens et industriels la durabilité de leur approvisionnement et leur contribution à la réduction des émissions de GES)
- Développement de nouveaux matériaux à partir de biomasse pour répondre au besoin de décarbonation des industriels (à titre d'exemple : lancement d'un programme de recherche sur un granulé bois fabriqué à partir de ressources feuillues)

- Partenariat RAGT x JA National : (lié depuis 2018 dans le cadre du fonds de dotation Terres Innovantes) : point sur le travail engagé et reconduction de l'accord pour les trois prochaines années. Il prévoit notamment la poursuite de la réflexion menée depuis 3 ans par un groupe de travail bas carbone, l'expérimentation chez de jeunes agriculteurs volontaires de pratiques innovantes.

- Point à date du partenariat RAGT x Bayer (projet Ag4Climate) :

- Contexte : projet mené par l'équipe Europe de Bayer qui se positionne comme tiers de confiance pour accompagner les entreprises agroalimentaires à la définition de leur feuille de route de décarbonation de leur chaîne de valeur

- 1 axe de travail : les CIMS (Cultures Intermédiaires Multi-Services) dans les rotations de culture
- RAGT intervient comme expert et fournisseur de couverts végétaux (apports de connaissances)



NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Contribuer à la décarbonation de l'agriculture et de la planète (suite)

- RAGT 2n : Programme de recherche sur les espèces et variétés adaptées à la biométhanisation :
 - En tant que sélectionneur sorgho, notre programme s'est d'abord focalisé sur le développement de variétés grains
 - En 2007 nous avons ouvert un volet de sélection dédié à la création de variétés adaptées à l'ensilage mais aussi à des usages dits industriels comme la biométhanisation pour répondre à une demande croissante notamment en Allemagne à cette date
 - Cet axe de travail était d'ailleurs au cœur du projet ANR « Biomass For the Future » (BFF), impliquant recherche privée et publique, auquel RAGT 2n a contribué pendant plus de 5 ans. Il a permis d'explorer et développer des ressources génétiques, mieux comprendre la composition de la biomasse et se doter d'outils de qualification pour identifier les meilleurs candidats à la production de biométhane

- Les Gazons De France, en tant qu'expert sur les gazons et les bonnes pratiques d'entretien des terrains de jeu a été sollicitée par la Fédération Française de Rugby pour l'élaboration d'un guide RSE :
 - Guide à destination des clubs de rugby de France (en cours d'élaboration)
 - Plusieurs thématiques traitées : Diminution des intrants ; Choix des graminées en fonction de la nature du sol et de la zone géographique ; Hauteurs de tonte ; Gestion de l'eau ; Conseils pour la préservation du terrain lors des entraînements ...

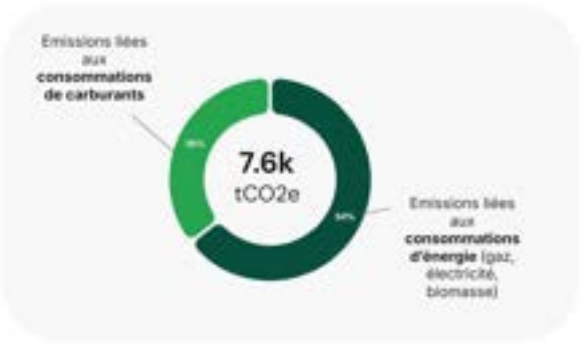


FEUILLE DE ROUTE

- Produire le bilan des émissions de GES 23-24 sur le Scope 3 - fin 2025
- Réaliser le chantier d'installation de panneaux photovoltaïques à l'usine Prodial Albi et étudier les opportunités de nouveaux projets ENR (Energies Renouvelables) sur d'autres établissements du Groupe - exercices 24/25 et 25/26
- Investissements envisagés à la suite du conseil en stratégie de transition énergétique (activité Opérations & Qualité - RAGT Semences) - à moyen/long terme :
 - Couverture des parcs à bennes
 - Recyclage air des séchoirs
 - Remplacement progressif de nos brûleurs gaz par des pompes à chaleur
- Couverture des parkings par des ombrières photovoltaïques
- Installation de bornes de recharge électrique
- Valoriser les solutions (RAGT Semences) de décarbonation de notre chaîne de valeur
- Construire des partenariats avec les agro-industriels de l'aval (structuration de filières répondant aux attentes sociétales et des consommateurs)
- Etudier les opportunités de verdissement de la flotte de véhicules RAGT

ÉCLAIRAGE

Emissions totales scopes 1 et 2 RAGT France



Emissions liées aux consommations d'énergies



Extrait du rapport : RAGT Groupe - 2023 - Bilan d'émissions de gaz à effet de serre

1.2 ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sous l'impact du changement climatique, l'agriculture est perturbée avec des conséquences sur la production agricole et sur les marchés, dans un contexte de croissance démographique et d'économie des ressources (eau, énergie, sol).
L'agriculture doit impérativement s'adapter, réduire la vulnérabilité des cultures en les rendant moins sensibles et plus résilientes. Cette adaptation passe d'abord par une amélioration des variétés (innovation génétique / solution semences), mais aussi par une modification des pratiques agricoles.



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche (RAGT 2n)	17,4 %	17,2 %	15,6 %	15,8 %	18,7 %
Part de variétés de maïs qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal maïs (en doses)	36 %	37 %	44 %	42,5% (i) correction rapport 22-23	42 %

TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS SCORES CIBLES	
Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche (RAGT 2n)	Entre 15 et 18 % [Objectif atteint pour 23/24]
Part de variétés de maïs qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal maïs (en doses)	44 % [Objectif non atteint pour 23/24]

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Développer les semences de blé hybride

– Le programme de Recherche mené en partenariat continue de progresser conformément à la feuille de route définie, porteuse de nombreuses ambitions

Proposer des variétés adaptées aux enjeux environnementaux

– GIE « PEA BOOST » réunissant 3 semenciers obtenteurs dont RAGT :
• Objectif : améliorer la résistance de cette espèce (pois) au changement climatique et la rendre plus compétitive (tolérances à des maladies, amélioration des performances en termes de rendements)

Accroître la part de variétés de maïs tolérantes à la sécheresse

– RAGT Australie & Nouvelle-Zélande : Identification et développement de 2 souches de champignons endophytes du raygrass conférant aux variétés en symbiose avec ces souches, un meilleur contrôle des insectes ravageurs du sol et une meilleure tolérance à la sécheresse
– En tant qu'acteur historique de la sélection du maïs, RAGT Semences s'engage à proposer des solutions concrètes et innovantes aux agriculteurs afin de relever les défis de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.
• 1ère solution (historique) : StressLess H2o, la gamme des variétés offrant la double garantie :
 > Efficience en conditions limitantes en eau
 > Performance en conditions normales à optimales
• Nouveau concept lancé sur le marché français en 23-24 : OPLIT pour OPtimize mon potentiel & s'adapte aux facteurs LmiTant de ma région. Cette gamme de variétés se construit autour de 3

pilliers majeurs que sont la sécurité agronomique, la tolérance aux stress (biotiques & abiotiques) et la régularité de performances afin de sécuriser le revenu de l'agriculteur.

Accompagner les agriculteurs sur l'enjeu « Adaptation au changement climatique »

– Nouvelle formation dispensée par le service CID (Conseil – Innovation – Développement) de RAGT Plateau Central sur 23-24 : « Changement climatique : Agir aujourd'hui pour produire demain » [1 journée]
• Compétences visées :
 > Rôle et impact de l'agriculture sur le changement climatique
 > Définition et projections climatiques futures
 > S'approprier la technique du semis sous couvert
 > Comprendre et identifier les différents leviers sur l'exploitation pour faire face aux changements climatiques
• 3 sessions de formation réalisées et 33 agriculteurs sur notre territoire d'origine formés sur 23-24



Q | ZOOM

"SOWING THE FUTURE" PROJET LAURÉAT "ENVIRAGT"

Le Métier Semences a lancé en 2023 son premier challenge de l'innovation nommé « Sowing The Future ». Ce challenge s'est tenu sur 3 mois, a recensé 100 initiatives pour au final récompenser un lauréat par catégorie (Résilience, Solution, Partenariat, Performance). Le lauréat dans la catégorie performance s'appelle ENVIRAGT pour Envirotyping RAGT. Porté par une équipe pluridisciplinaire composée de 8 collaborateurs, le projet ENVIRAGT vise à caractériser plus finement les environnements dans lequel les variétés sont sélectionnées, évaluées et cultivées. Pour la Recherche, cela permet de prédire le comportement des variétés dans des environnements différents tout en intégrant les effets du changement climatique. Côté expérimentation, il faut décrire les environnements pour identifier les facteurs de réussite (génétiques, environnementaux). RAGT Semences est de plus en plus

présent sur de nouveaux territoires aux contraintes environnementales diversifiées. Il est aujourd'hui impossible de déployer des expérimentations sur tous les territoires où RAGT Semences se développe commercialement. Le projet ENVIRAGT propose donc une meilleure caractérisation des environnements pour relever tous ces défis, de la création de variétés plus performantes à leur commercialisation dans des zones géographiques adaptées pour exprimer le plein potentiel de la génétique, malgré les possibles aléas climatiques. A moyen terme, le projet pourrait aussi être valorisé directement auprès des agriculteurs via un outil d'aide à la décision leur permettant d'anticiper les risques qui s'appliquent aux cultures et appréhender les effets du climat, du sol et de l'itinéraire technique pour évaluer les rendements et les pertes, afin de prendre les bonnes décisions, au bon moment.

FEUILLE DE ROUTE

- Mettre en œuvre le projet « ENVIRAGT » selon trajectoire définie
- Contribuer au GIE PEA BOOST



1.3 | GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Rompre avec le modèle linéaire « extraire, fabriquer, consommer, jeter » et développer le schéma de l'économie circulaire, un enjeu matériel pour RAGT Energie, qui travaille sur la valorisation énergétique de la biomasse végétale. Le Groupe RAGT travaille à la réduction et la valorisation des déchets produits, permettant d'une part de réduire les coûts d'exploitation et d'autre part de limiter son empreinte environnementale et de garantir la disponibilité des ressources dans le temps. Au quotidien, une communauté regroupant près d'une quinzaine de collaborateurs référents environnement sur les thématiques santé, sécurité et environnement anime notre politique de gestion des déchets.



DÉCHETS GROUPE RAGT *1	2019	2020	2021	2022	2023
Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile	3 %	5 %	4 %	2,3 %	4,4 %
Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile	95 %	94 %	97 %	95 %	96 %
*1 Exclusions de périmètre : Année civile 2019 : Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash Année civile 2020 : Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de Ste Radegonde (Promash / Terrya) Année civile 2021 : Hors Promash					

TRAJECTOIRE ET OBJECTIF SCORES CIBLES	
Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile	≤ 5 % [objectif atteint en 2023]
Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile	Entre 95 et 100 % [objectif atteint en 2023]

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Réduire nos déchets et accroître leur valorisation, maintenir une faible part de déchets dangereux

- Mise en place d'un nouvel outil de traitement des factures fournisseurs :
 - Sociétés ayant déployé l'outil sur 23-24 : RAGT Plateau Central, Terrya, RAGT 2n, RAGT SA et RAGT Semences (périmètre France)
 - Gestion entièrement dématérialisée des factures fournisseurs de leur réception à leur archivage : soit plus de 50 000 factures digitalisées par an pour l'ensemble des services comptables du Groupe
 - Mise en conformité par anticipation de l'obligation à partir du 1er septembre 2026 de la facturation électronique pour toutes les transactions commerciales entre entreprises en France
 - Diminution de l'empreinte environnementale (plus de factures papiers ; arrêt impression de factures)
 - Autres bénéfices : uniformisation des process tous Métiers confondus, gain d'efficacité et réduction du coût de traitement d'une facture

Prendre part aux filières déchets et aux filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)

- Valoralim – Filière de collecte et de recyclage des emballages vides de produits de nutrition animale **[Zoom]**



Q | ZOOM

VALORALIM, FILIÈRE DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS DE NUTRITION ANIMALE

En France, chaque année, 8% des produits commercialisés par le secteur de la nutrition animale sont mis en marché avec un emballage. Leur utilisation par les éleveurs génère +/- 7 000 tonnes d'emballages vides. Ce sont principalement des sacs en papier et/ou en plastique, des bigs bags, des seaux, des bidons et des fûts plastiques. Afin de répondre à cet enjeu majeur de valorisation des emballages usagés, une filière a été créée en février 2023 sous le nom de Valoralim. Cette filière de collecte et de recyclage des emballages vides de produits de nutrition animale en élevage fédère désormais les entreprises du secteur de la nutrition animale (fabricants de produits de nutrition animale, fournisseurs et distributeurs) et les éleveurs. Acteur majeur de la nutrition animale en Occitanie, RAGT Plateau Central s'est naturellement engagé dans Valoralim dès sa création. Deux collectes sont organisées par an, en mai et janvier. RAGT Plateau Central dénombre 40 points de collecte possible, magasins et dépôts agricoles. La première collecte

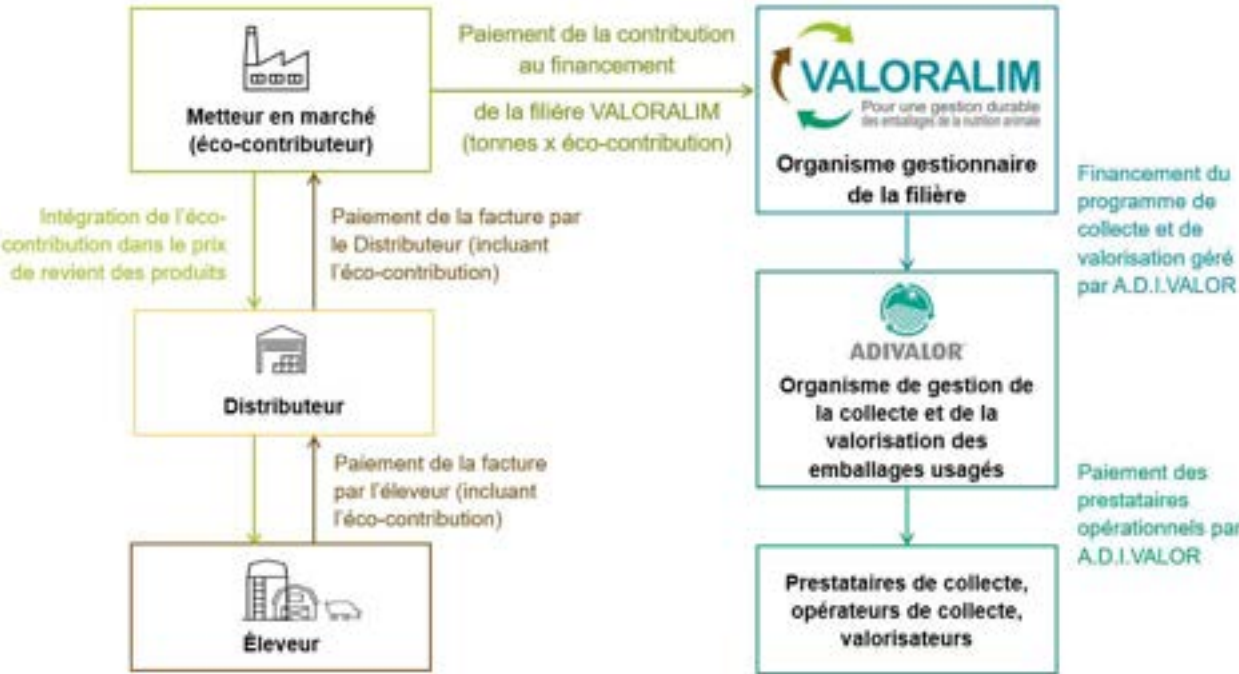
organisée en mai 2024 a recueilli des emballages vides de nutrition animale sur 4 sites (Alban, Beauvais sur Tescou, La Primaube et Montbazens). Les équipes commerciales et magasins sont mobilisées pour faire connaître cette démarche auprès des agriculteurs. Un plan de communication associé est mis en place (encarts presse, campagne SMS, kit de communication Adivalor sur site). Pour financer le programme de collecte, organisé par ADIVALOR, partenaire de Valoralim, les entreprises du secteur appliquent depuis le 1er juillet 2023, une éco contribution sur la vente de leurs produits conditionnés. L'éco-contribution est définie à la tonne de produits de nutrition animale et en fonction du type d'emballage. Valoralim est l'organisme collecteur auprès des metteurs en marché. Toute la filière agricole s'organise pour que cela ne coûte rien à l'agriculteur.

FEUILLE DE ROUTE

- Maintenir une faible part de déchets dangereux et un taux de valorisation proche de 100 %
- Poursuite des audits internes incluant l'évaluation de la gestion des déchets sur le périmètre France
- Veille active sur les filières déchets et les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)

ÉCLAIRAGE

Schéma Valoralim



1.4 | PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète, la base de productivité de toutes les formes d'agriculture. Le monde agricole a une responsabilité dans la protection des sols et la création de conditions favorables à la biodiversité. Les enjeux sont multiples : fertilité des sols, nutrition des plantes, pollinisation, protection des cultures, séquestration carbone, réservoir naturel de l'eau, limitation de l'érosion...



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de couverture CEPP (taux d'atteinte du nombre de CEPP à collecter) (Certificats d'Économies de Produits Phytosanitaires)	8,3 %	9,2 %	11,7 %	20,3 %	22,3 %	30,8 %	38,9 %

TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS SCORES CIBLES	Fin 06/2025	Fin 06/2026	Fin 06/2027	Fin 06/2028
Taux de couverture CEPP	Progression du taux d'atteinte du nombre de CEPP à collecter			
Evolution du nombre d'ha «de cultures en agroécologie » (note minimale de 40 / 100 à l'IR) de la SAU totale de l'association de producteurs « Nos grains d'ici » créée par RAGT Plateau Central	3 000 ha régénérés [SAU]	4 000 ha régénérés [SAU]	5 000 ha régénérés [SAU]	6 000 ha régénérés [SAU]

Q | ZOOM POUR UNE AGRICULTURE DU VIVANT

RAGT Plateau Central est un acteur de la transition agroécologique sur son territoire d'origine.

Pour renforcer ses actions auprès des exploitations céréalières à partir de l'exercice 2024-2025, RAGT Plateau Central va rejoindre le mouvement Pour une Agriculture Du Vivant (PADV) à travers une adhésion niveau « engagé » : <https://agricultureduvivant.org/>

Ce projet pilote traduit l'engagement de RAGT Plateau Central de s'inscrire dans une démarche de régénération des sols.

Cette démarche de progrès s'articule autour de 3 axes :

- Acculturer les acteurs aval de sa chaîne de valeur à l'agroécologie
- Accompagner la transition et créer des filières agroécologiques pérennes
- Participer activement à PADV, mouvement de coopération et d'innovation qui engage tous les acteurs de l'écosystème agricole et alimentaire, dans la transformation vers un modèle résilient et créateur de valeur grâce à l'agroécologie

L'Indice de Régénération (IR), créé par PADV et fruit d'une collaboration scientifique et de terrain, est le socle commun de la transition. Il permet d'évaluer de manière simple et rapide la performance agroécologique des fermes et des filières. Développé autour de 3 niveaux agronomiques (le sol, la plante et l'animal, le paysage), et véritable boussole agronomique, il est déjà utilisé par des milliers d'agriculteurs, des dizaines de coopératives, d'entreprises et des organismes de financement pour structurer des filières agroécologiques et financer la transition. Conçu comme une démarche de progrès, cet outil permet à tous les acteurs de bénéficier d'un

référentiel commun pour engager la transition des pratiques agricoles, les faire progresser et les valoriser.

L'IR sera utilisé par les Techniciens Du Vivant du Pôle Végétal de RAGT Plateau Central (formés par PADV à l'outil) pour évaluer et faire progresser la performance agroécologique de la SAU totale (toutes cultures confondues) de l'association « Nos grains d'ici » (créée par RAGT Plateau Central – Métier du grain, dans le cadre de la structuration de la filière de blé tendre « Nos blés d'ici » - Cf. zoom rapport RSE 22-23).

RAGT ambitionne le développement des techniques et pratiques innovantes de l'agriculture régénérative :

- Préservation des sols (couverture des sols, réduction du travail du sol, ...)
- Création de conditions favorables à la biodiversité (diversification des cultures...)
- Acquisition et partage de connaissances (formation agronomique...)
- Cycle du carbone et de l'azote (couverts interculture, limitation des émissions de protoxydes d'azote...)
- Réduction des IFT (Indices de Fréquence de Traitement)

La démarche PADV est un projet pilote devant permettre de mesurer l'impact positif du Groupe RAGT sur un périmètre restreint qui est le territoire du Métier Plateau Central. Sur ce même périmètre il doit permettre :

- D'une part de développer l'association de producteurs et la structuration de filières en agroécologie avec les acteurs de l'aval ;
- Et d'autre part, de mesurer nos résultats en matière de transition agroécologique pour capitaliser sur le périmètre du Groupe à plus long terme.

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Promouvoir l'agriculture régénérative

- Formation d'un technicien du vivant à l'IR de PADV, au sein du service Conseil Innovation et Développement (CID) du Pôle Végétal de RAGT Plateau Central
- Définition du projet pilote et de la trajectoire associée [Cf. rubrique ci-dessus]

Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires

- Colza :
 - GreenMix, une solution alternative de contrôle des méligèthes
 - > Un mélange prêt à semer avec dans un même sac, 7% d'une variété de colza à floraison très précoce (RGT WINDOZZ – 100 000 graines) et 92% de variété d'intérêt (RGT CEOS – 1.5 M de graines) + 1% de trèfle d'Alexandrie
 - > La variété à floraison très précoce va protéger la variété d'intérêt avec un effet d'attraction des ravageurs et éviter le traitement (insecticide au printemps), ce qui conduit à une meilleure protection des insectes auxiliaires.
 - > Mélange validé par une fiche action CEPP
 - GENECARE TUYV : résistante au virus TUYV (transmis par les pucerons) permettant d'éviter un traitement par insecticide
- Tournesol :
 - 16 variétés RAGT sur la fiche action CEPP
 - Nous poursuivons nos travaux et notre approche de la gestion durable du mildiou à l'échelle du territoire. Les constructions génétiques GeneCare, complètes et innovantes, sont l'une des forces majeures de notre gamme tournesol. Elles constituent un véritable atout pour la lutte contre le mildiou, et permettent d'alterner et de pérenniser à la fois les luttes chimiques et génétiques, car les variétés

dotées de ce type de profil n'ont pas besoin d'être traitées. Grâce à ses efforts de recherche, RAGT 2n est capable de proposer de plus en plus de variétés GeneCare aux profils de résistances différents afin de préserver au maximum leur efficacité vis-à-vis du mildiou. Le développement de ces variétés s'inscrit dans la continuité des travaux menés pour mettre en place la fiche CEPP car il permet de réduire l'utilisation des traitements de semences.

- Cible : grande moitié sud France, en remontant jusqu'au Centre qui était peu concerné par cette problématique jusqu'à cette année (une problématique montante et en constante évolution)



FEUILLE DE ROUTE

- Agriculture régénérative - exercice 24-25 :
 - Finaliser l'adhésion « engagé » de RAGT Plateau Central à PADV sur l'exercice 24-25
 - Réaliser un diagnostic (calcul de l'Indice de Régénération) sur l'ensemble des fermes « Nos Grains d'ici »
 - Contractualiser et valoriser la démarche PADV (contrats de progrès agroécologiques) avec les agriculteurs déjà membres de l'association « Nos grains d'ici »
 - Accompagner les agriculteurs dans la transition
- (identification de leviers agronomiques, de multi-performances)
- A moyen/long terme :
 - Structurer de nouvelles filières agroécologiques avec les transformateurs de l'aval de notre chaîne de valeur
 - Poursuite des travaux sur l'élaboration de nouvelles fiches action CEPP et sur l'actualisation des listes variétales des fiches actions déjà déposées

ÉCLAIRAGE

RAGT Semences, en tant que semencier obtenteur est particulièrement attentif à la sauvegarde de la biodiversité végétale cultivée. Par la nature de ses activités, RAGT 2n, société de recherche de RAGT Semences, participe à la sauvegarde de la diversité génétique de plus de 32 espèces de grandes cultures. Le matériel génétique est stocké et maintenu pour générer de la variabilité génétique, de la diversité génétique pour l'avenir et répondre aux problématiques de demain.

2 chiffres clés viennent illustrer notre action directe sur la préservation et la création de conditions favorables à la biodiversité

- 650 variétés multipliées
- Plus de 20 chambres froides pour stocker et conserver les semences



Maïs, sorgho



Céréales à paille



Pois, soja, féverole



Colza, tournesol



Fourragères, plantes de services, gazons



2 | SOCIAL, QUALITÉ DE VIE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL



SANTÉ, SÉCURITÉ ET QVCT

P. 33 À 38



INCLUSION, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

P. 39 À 42



ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

P. 43 À 48

2.1 | SANTÉ, SÉCURITÉ
ET QVCT

La santé et sécurité au travail est une priorité d'entreprise, un incontournable que l'on doit retrouver dans tous les actes managériaux, signe également de professionnalisme, valeur mise en avant au sein du Groupe RAGT. Les enjeux sont multiples :

- Ethiques : respecter les engagements pris au sein du pacte d'actionnaires
- Sociaux : améliorer la qualité de vie et des conditions de travail, véritable levier de performance globale de l'entreprise (sociale, opérationnelle, économique), développer la marque employeur (fidélisation et attractivité des talents)
- Réglementaires : répondre à l'obligation générale de santé et de sécurité de l'employeur pour ne pas s'exposer à plusieurs risques (faute inexcusable, responsabilité civile et pénale, mise en demeure, décision d'arrêt d'activité...)
- Managériaux : manager les femmes et les hommes et les comportements, impacter positivement les organisations et les processus de l'entreprise
- Economiques : réduire les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, améliorer la productivité et l'image de l'entreprise (marchés, finance durable...)



SUR L'EXERCICE COMPTABLE	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Taux de fréquence 2 (TF2) = nombre d'accidents du travail déclarés avec et sans arrêt pendant 1 an (exclusion AT trajet) x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées pendant 1 an	RAGT France = 24,4	RAGT France = 17,1	RAGT France = 28,1	RAGT France = 29,9	Groupe RAGT = 21,64 RAGT France = 23,48 (i) exclusion Promash à partir de 23/24
Taux de gravité (TG) = nombre de jours d'arrêt consécutifs à un accident du travail (exclusion accidents du trajet) pendant 1 an * 1 000 / nombre d'heures travaillées pendant 1 an *Le nombre d'heures travaillées est calculé comme suit : Effectif équivalent Temps Plein (ETP) moyen * 1607 heures (par an)	/	/	/	RAGT France = 0,67	Groupe RAGT = 0,64 RAGT France = 0,86 (i) exclusion Promash à partir de 23/24
SUR L'ANNÉE CIVILE		2020	2021	2022	2023
Taux de fréquence sinistres = nombre de sinistres déclarés à l'assureur / nombre total de véhicules, camions et engins assurés		0,19	0,18	0,16	0,17

L'accidentologie est suivie au quotidien par chaque activité. Le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail avec arrêt et sans arrêt (TF2 / TG) sont mesurés mensuellement sur 12 mois glissants et suivis dans les instances de Direction Groupe et Métiers. Les résultats sont également présentés annuellement au Conseil de Surveillance, ce qui témoigne de l'intérêt porté par les actionnaires. Les performances historiques communiquées correspondent à une photo à un instant donné, indépendamment des décisions à posteriori de la CPAM à l'issue de son instruction ou bien de l'issue des éventuelles contestations engagées.

A noter qu'à partir de 23-24 le TF2 et le TG sont désormais mesurés sur le périmètre complet du Groupe RAGT (activités France + filiales à l'international).



TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS SCORES CIBLES (EXERCICES COMPTABLES)	23/24	24/25
Taux de fréquence 2 (TF2)	TF2 RAGT France ≤ 27,5 (objectif atteint)	TF2 RAGT France ≤ 25 Une trajectoire avec des objectifs annuels de réduction du TF2 Groupe RAGT sera définie pour la période 2025-2028
Taux de gravité (TG)	/	Une trajectoire avec des objectifs annuels de réduction du TG Groupe RAGT sera définie pour la période 2025-2028
SCORES CIBLES (ANNÉES CIVILES)		
Taux de fréquence sinistres	Entre 0,13 et 0,15 (objectif non atteint en 2023)	

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Améliorer la sécurité et les conditions de travail

- Programme "Management de la santé et de la sécurité" :
 - Mise en place d'un reporting santé et sécurité mensuel couvrant le périmètre du Groupe RAGT (France + filiales à l'international)
 - Démarrage d'un accompagnement externe pour développer une « culture sécurité » impliquant la mobilisation des managers et visant à prévenir les risques liés à la santé et la sécurité des salariés
 - Lancement de la 1ère édition du prix sécurité RAGT à l'occasion de la rencontre annuelle santé et sécurité, réunissant l'ensemble des instances de Direction Groupe et Métiers, facilitant le partage/mutualisation d'initiatives santé et sécurité au sein du Groupe
 - Animation de webinaires internes (1 par trimestre) auprès des managers France, baptisés « les web'rencontres santé et sécurité de RAGT », pour informer, former et accompagner les managers (attendus managériaux, procédures, consignes et outils santé et sécurité du Groupe...)
 - Santé au travail : entrée en vigueur d'une nouvelle procédure RH de « gestion des longs arrêts de travail », dont la construction a associé les médecins du travail référents pour l'UES RAGT, ayant pour objectif de prévenir la désinsertion professionnelle et faciliter la reprise du travail
- Programme "Prévention et pilotage des risques" :
 - Mise à jour annuelle du Document Unique
 - Diffusion de "flash risque" aux managers du Groupe : partage de retours sur expérience synthétiques et visuels par courriel (portant sur les accidents ou presque accidents)
 - Prévention des RPS (risques psychosociaux) : mise à disposition auprès des collaborateurs RAGT France d'un service d'écoute, de conseil et de soutien

psychologique (gratuit, immédiat, confidentiel et illimité) ; 1ère action de sensibilisation des managers aux RPS ; formation de deux référents RPS/QVCT pour accompagner les managers et collaborateurs en situation de détresse/souffrance au travail ; animation d'une table ronde dédiée aux thématiques de la QVCT et de la prévention des RPS auprès de l'ensemble des instances de Direction Groupe et Métiers

- Essai et validation d'une solution PTI (Protection Travailleur Isolé) pour les activités dans les champs (recherche, production de semences...)
- Formation sécurité à l'embauche : création et publication de contenus e-learning accessibles par les collaborateurs depuis la plateforme de formation du SIRH (Système d'Information de gestion des Ressources Humaines) sur un périmètre pilote de 3 établissements (Siège social RAGT Bourran – Usine de fabrication RAGT Semences Les Molinières – Centre de Recherche RAGT 2n Annœullin)

- Programme "Conformité réglementaire" :
 - Sécurisation de l'usine de fabrication de semences des Molinières par sprinklage : chantier inscrit sur plusieurs années, en réponse à une demande de l'assureur et dans l'objectif de sécuriser les biens et les personnes (risque incendie et désamiantage)
 - Poursuite des diagnostics sécurité croisés sur des sites France du Groupe (Cf. zoom rapport RSE 22-23)

Promouvoir la pratique d'activité physique et sportive dans le cadre de la société

- Création d'un nouveau club d'entreprise (foot) : prise en charge du coût de la licence, des inscriptions aux championnats et du matériel/équipement pour une équipe de 15 collaborateurs
- Organisation d'un événement sport – santé à l'occasion des Jeux Olympiques 2024 **[Zoom]**

Q | ZOOM

ANNÉE SPORT SANTÉ CHEZ RAGT

En cette année olympique 2024, le sport et la santé étaient plus que jamais d'actualité. L'histoire entre le Groupe RAGT et le sport ne date pas d'aujourd'hui. De tout temps, le Groupe RAGT a souhaité associer ses valeurs à celles du sport (partenariat historique de 2012 à 2017 avec le Tour de France ; plus de 40 partenariats dits sponsoring citoyen menés chaque année ; 5 équipes corpo inscrites en 2024). Dans le cadre de sa démarche de prévention des risques psychosociaux / qualité de vie et conditions de travail, RAGT a lancé le 26 avril 2024, le RAGT Challenge sport santé. Un challenge interne entre tous les collaborateurs du Groupe et accessible via une application mobile. Ce challenge était constitué de plusieurs temps forts : une action sport santé collective nommée "Tous ensemble" à mener par site RAGT et un challenge digital (quiz, défis) intitulé "Tous connectés". La première action dite Tous ensemble a été relevée par une dizaine de sites en France et à l'étranger. Des activités telles que le yoga, le basket 3x3, la marche nordique, la pelote basque, un relai sur les gestes de premiers secours ont été réalisées dans la bonne humeur et le partage. Le challenge "Tous connectés"

a été relevé par 220 collaborateurs dont certains ont démontré leur pratique sportive quotidienne et nous avons pu découvrir de vrais athlètes au palmarès impressionnant. La pratique sportive demeure un axe de la qualité de vie et des conditions de travail au sein du Groupe RAGT. Comme indiqué ci-dessus, un nouveau club entreprise a été créé cette année, le foot corpo avec déjà une vingtaine de licenciés.

https://www.linkedin.com/posts/ragt_entreprise-ragt-sport-activity-7207313364446777349-p5TF?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

https://www.linkedin.com/posts/ragt_eiffage-millau-ragt-activity-7244316237441167360-CnY6?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

FEUILLE DE ROUTE

- Dresser sur 24-25 un bilan de notre politique santé et sécurité 2022-2025 et élaborer une nouvelle feuille de route à horizon 2030
- Mettre en mouvement le management sur un périmètre pilote au sein du Groupe : formation de la ligne hiérarchique complète ; réalisation de VDS (Visites De Sécurité) sur le terrain par le management et pilotage des VDS
- Définir et mettre en œuvre un nouveau standard santé et sécurité Groupe RAGT visant à prévenir les risques liés aux interventions sur machine (procédure de consignation/déconsignation machine)
- Poursuivre l'analyse de notre démarche de prévention des RPS / QVCT afin de mieux l'organiser et la rendre plus efficiente
- Mener les chantiers de rénovation de sites, identifiés comme prioritaires, intégrant une amélioration des conditions de travail

ÉCLAIRAGE

Le Directoire a formalisé une politique pluriannuelle, celle en cours sur la période 2022-2025, déclinée chaque année en France au travers d'un plan lui-même construit autour de 3 programmes stratégiques :

- Management de la santé et de la sécurité au travail
- Prévention et pilotage des risques professionnels
- Conformité réglementaire

La mise en œuvre est assurée par un comité de pilotage Santé – Sécurité – Environnement (SSE) Groupe composé des Responsables SSE Groupe et Métiers, associant plus largement les référents santé et sécurité sur site, les directions d'activités, les responsables de site et les managers. Ce plan est aussi partagé avec les

représentants du personnel.

Notre démarche s'appuie sur des fondamentaux / incontournables travaillés ces dernières années constituant aujourd'hui nos standards Groupe.

Le Groupe a la volonté de déployer une démarche santé et sécurité ambitieuse et continuellement en progrès. L'amélioration de nos résultats ne peut se faire qu'avec une forte mobilisation des équipes sur le terrain pour identifier les problématiques, remonter l'information et proposer des solutions adaptées.



2.2 | INCLUSION, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

Pour être garant de la diversité des équipes, nous évaluons et recrutons les profils sur leurs seules compétences et connaissances ainsi la diversité des profils est considéré comme un atout. Une politique inclusive permet de lutter contre toute forme de discrimination et de développer le sentiment d'appartenance et la cohésion ; c'est aussi un engagement sociétal du Groupe. L'égalité professionnelle contribue quant à elle à la motivation de nos collaborateurs et ainsi à accroître leur productivité. Autant de clés de réussite, pour l'attractivité et la rétention des talents.



L'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'UES RAGT est publié chaque année sur notre site internet ragt.fr rubrique « nos engagements ». Le score est la somme des résultats obtenus aux indicateurs suivants :

- Indicateur d'écart de rémunération
- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles
- Indicateur d'écart de taux de promotions
- Indicateur de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité ou d'adoption
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations

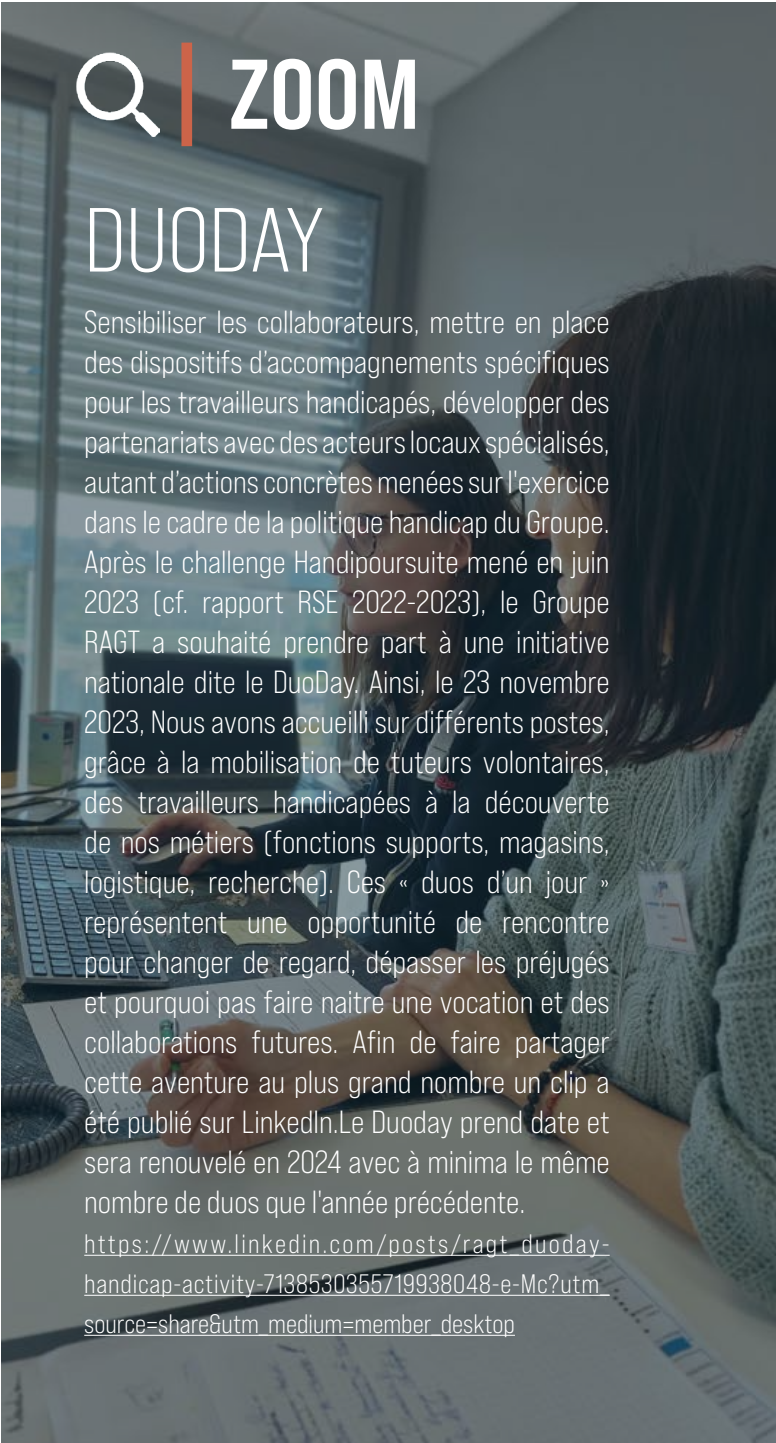
Le taux d'emploi des travailleurs handicapés correspond au taux d'emploi moyen des sociétés de RAGT France soumises à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH) (comptabilisant plus de 20 collaborateurs).

INCLUSION, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ	2021	2022	2023
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	(i) erreur dans la méthode de calcul du taux pour les années 2021 et 2022 présentés dans le rapport RSE 22-23 (non recalculés pour rapport RSE 23-24)		3,6%
Score à l'index Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	85/100	87/100	87/100
TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS	Scores cibles *1		
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	6 % [objectif non atteint en 2023]		
Score à l'index Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	> 85/100 [objectif atteint en 2023]		
*1 Les scores cibles sont alignés sur les seuils fixés par la réglementation. Ils restent tout de même ambitieux pour RAGT.			

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

- Nos actions en matière d'insertion de TH (Travailleurs Handicapés) dans nos effectifs et de sensibilisation des collaborateurs à obtenir ou faire connaître leur RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé), se traduisent dans nos résultats : + 16 nouveaux bénéficiaires de l'obligation d'emploi de TH comptabilisés sur 2023
- Dans la continuité du challenge handipoursuite organisé en 22-23 (cf. zoom rapport 22-23) : organisation d'un atelier de travail sous format petit déj' RSE avec les grands gagnants et invitation de Cap Emploi 12. Le fruit de ce travail collaboratif en interne a permis d'alimenter le plan d'actions handicap de l'année 2024
- A l'occasion de la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) 2023 :
 - Le 21/11/23 : participation de notre équipe Recrutement au forum Handicap / Emploi à Rodez
 - Le 23/11/23 : 16 duos constitués dans le cadre du dispositif national Duoday [Zoom]
- Concrétisation du partenariat avec OPTEO (Association en charge de plusieurs ESAT en Aveyron) : 5 stagiaires accueillis et 1 contrat de détachement conclu sur l'exercice



NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination

- Le Groupe a rejoint un réseau d'entreprises qui luttent contre toute forme d'exclusion et a adhéré en 2024 à Face Aveyron Tarn (Fondation reconnue d'utilité publique ; espace conjuguant les forces des acteurs publics, privés et associatifs pour agir en faveur de l'inclusion des publics les plus vulnérables par l'emploi) :
 - A titre d'exemple, nous avons accueilli un groupe de jeunes en recherche d'orientation (Ecole de la 2ème Chance – E2C Rodez Agglomération) à l'usine de fabrication de semences Les Molinières, désireux de découvrir un métier en réalisant un « clip métier » à retrouver ci-après : https://www.youtube.com/watch?v=tX_epKYFvzs
- En complément, le Groupe RAGT est membre du club "les entreprises s'engagent" (Cf. zoom rapport 22-23), communauté française des entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable, pour laquelle Face Aveyron Tarn est l'animateur sur le territoire
 - Bilan des engagements 2023 :
 - > Recruter 35 #Jeunes en #Alternance : objectif quasi atteint avec un nombre moyen de 32.5 alternants sur 23-24
 - > Constituer 3 duos à l'occasion du #Duoday : objectif dépassé avec 16 duos formés !
 - > Accueillir 3 travailleurs handicapés en #Immersion professionnelle : objectif atteint avec l'accueil de 3 stagiaires de la fondation OPTEO
- Participation à l'évènement « du stade vers l'emploi » le 23/09/23, un évènement sportif innovant pour recruter autrement, organisé par France Travail :
 - Une matinée de pratique collective de l'athlétisme (sans dévoiler qui est recruteur et qui est demandeur d'emploi) : Les activités sont conçues de manière à mettre en valeur les qualités professionnelles,

les qualités humaines et relationnelles. L'idée centrale est que recruteurs et candidats puissent se découvrir autrement, sans le filtre formel de l'entretien professionnel et du CV

- Une après-midi de recrutement : Employeurs et demandeurs d'emploi se découvrent avec la levée de l'anonymat autour d'un job dating organisé par France Travail sur les postes proposés.
- Mise en place d'une commission sociale logement avec les élus du CSE - UES RAGT :
 - Tous les collaborateurs RAGT France peuvent bénéficier d'aides en matière de logement, proposées par Action Logement, dispositif national financé par les entreprises du secteur privé et agricole de plus de 10 salariés

Agir pour l'égalité professionnelle

- Processus de recrutement identique pour les femmes et les hommes, avec des critères de sélection uniquement fondés sur les compétences, expériences et qualifications
- Egalité d'accès aux différents emplois, y compris aux fonctions à responsabilités et/ou d'encadrement
- Accès égalitaire à la formation professionnelle, planification des formations en privilégiant le mardi et le jeudi dans la mesure du possible et en dehors des périodes de vacances scolaires, réduction des contraintes de déplacement dans la mesure du possible

FEUILLE DE ROUTE

- Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés :
 - Renouveler notre participation au Duoday national en 2024
 - Organiser un évènement « Emploi Handicap » au siège social situé à Rodez, en collaboration avec nos partenaires (Cap Emploi, France Travail, PRESTAL (service de santé au travail), Fondation OPTEO), ouvert aux travailleurs handicapés en recherche d'emploi ou de stage
 - Sensibiliser les managers pour lever les préjugés et faciliter l'inclusion des travailleurs handicapés au sein de nos effectifs
 - Faciliter les démarches administratives de demande ou de renouvellement d'une RQTH
- Lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination :
 - Renouveler notre participation à l'évènement « du stade vers l'emploi » reconduit par France Travail en 2024
- Saisir toute opportunité de contribuer à des actions collectives en faveur de l'inclusion portées par le réseau des entreprises s'engagent / Face Aveyron Tarn

ÉCLAIRAGE

La Direction de l'UES RAGT et l'organisation syndicale représentative ont conclu le 27 février 2020 un accord collectif relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail, avec une négociation prévue fin 2024 en vue de son renouvellement.

Au travers de cet accord, le Groupe s'engage sur :

- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle

- L'aménagement des postes de travail
- L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Le développement du capital humain, un enjeu majeur pour le Pôle Ressources Humaines. Être plus attractif, c'est capter en externe les profils recherchés pour répondre aux besoins en ressources humaines. Développer les compétences, c'est mieux accompagner les Métiers dans leur stratégie de développement, de croissance et d'innovation. Pour nos salariés, c'est garantir leur employabilité. Fidéliser nos collaborateurs permet de retenir les talents, réduire le turnover, stabiliser les processus et organisations, mais aussi capitaliser sur l'investissement à l'embauche.



SUR L'EXERCICE COMPTABLE	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Part (en %) de l'effectif équivalent temps plein moyen annuel du Groupe RAGT en CDI	/	/	/	/	85,8%	87,7%
Effectif moyen d'alternants durant l'exercice (RAGT France)	15.5	21.42	22.5	23.67	29.75 [dont 0.5 en contrat Masterclass RAGT 2n]	32.5 [dont 2.5 en contrat Masterclass RAGT 2n]
Part (en %) du nombre de mobilités internes survenues en cours d'exercice, sur nombre de contrats CDI en début d'exercice	/	/	6,5 %	9 %	5,5 %	5,6 %
<i>*Notre définition de la mobilité interne : tout changement de poste ou évolution de fonction au sein de l'entreprise ou du Groupe. La mobilité peut être verticale (promotion = évolution vers un poste comportant des responsabilités plus importantes) ou horizontale (passage d'un poste à un autre en conservant le même niveau et statut). Lorsque le lieu de travail change, la mobilité interne est qualifiée de mobilité géographique.*</i>						
SUR L'ANNÉE CIVILE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Part (en %) de la masse salariale allouée à la formation	2.7%	2.8%	3.0%	3.4%	3.3%	3.8%*1
Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par sexe (Nouvel indicateur)	/	/	/	/	/	14 heures pour les femmes et 17,3 heures pour les hommes



TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS	SCORES CIBLES
Part (en %) de l'effectif équivalent temps plein moyen annuel du Groupe RAGT en CDI	≥ 85% (Objectif atteint sur 23-24)
Effectif moyen d'alternants durant l'exercice (RAGT France)	Maintenir une part constante d'alternants par rapport à l'ETP moyen annuel de RAGT France : 2.5% (Objectif atteint en 23-24 avec une part égale à 2.7%)
Part (en %) du nombre de mobilités internes survenues en cours d'exercice, sur nombre de contrats CDI en début d'exercice	≥ 6% (Objectif quasi atteint pour 23/24)
Part (en %) de la masse salariale allouée à la formation	Maintien de la part moyenne observée sur les années précédentes (Objectif atteint pour 2023)
Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par sexe	Nouvel indicateur : un objectif sera défini sur l'exercice 24/25

*1 : la variation du résultat par rapport à l'année n-1 s'explique par un plus faible écart entre "le réalisé" et le plan de formation prévisionnel

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Devenir plus attractif

- Actions en faveur de l'emploi local et de l'ancrage territorial (en termes de lieux d'implantation de nos activités) : Participation à plus d'une vingtaine de salons emploi et interventions dans des écoles pour faire la promotion de nos métiers
- Négociation en cours d'un nouvel accord temps de travail avec la délégation syndicale représentative pour une meilleure attractivité et fidélisation
- Signature d'une convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires entre RAGT SA (et ses filiales) et le SDIS du Tarn (Service Départemental d'Incendie et de Secours), sur le même schéma que la convention signée en 2016 avec le SDIS de l'Aveyron
- Mise en place d'un comité rédactionnel LinkedIn pour améliorer la visibilité de nos actions

Développer les compétences métier de nos collaborateurs

- Mise en place d'une politique de management de la performance, avec la mise en œuvre d'un processus plus transparent et objectif, plus motivant, plus exigeant et plus attractif :
 - Définition d'objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Pertinents, Temporellement définis) à minima pour les salariés bénéficiant d'une part de rémunération variable individuelle, selon une méthodologie commune à tous avec des critères imposés
 - Revue du process d'évaluation de la performance (entretiens annuels dématérialisés et communs) et mise en œuvre sur un périmètre pilote
 - Déploiement progressif sur le périmètre du Groupe, avec des guides utilisateurs (évaluateur/évalué),

des formations dispensées en visioconférence (ex : sur la définition d'objectifs SMART), une FAQ (Foire Aux Questions) et des directives RH incluant des bonnes pratiques

- Déploiement d'un nouveau module du SIRH dédié à la gestion des compétences et des carrières (dont la dématérialisation d'un support commun d'entretien professionnel et du bilan à 6 ans)

– Mise en place d'une commission Formation - CSE UES RAGT

– De nouvelles formations proposées aux collaborateurs :

- Des formations en e-learning, proposées dans un 1er temps sur les thématiques santé et sécurité au travail
- Des formations individuelles axées développement personnel / communication
- Des formations sur la culture projet, pour gagner en efficience dans la gestion de projet et de portefeuilles de projets
- Des formations sur les semences proposées notamment aux métiers transversaux / services supports pour continuer à apporter des solutions et services répondant aux besoins des Métiers



NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Accueillir toujours plus d'alternants

- Campagne annuelle « stages & alternances » présentée au sein du rapport RSE 21-22 renouvelée
- Intégration des alternants :
 - Mise en place d'actions coordonnées avec "Action Logement" pour faciliter leur accès au logement
 - Animation de la communauté par les alternants des Pôles RH et RSE transversaux (RAGT SA)
- Bilan Masterclass RAGT 2n – Cf. zoom rapport RSE 22-23 :
 - Notre 1ère élève de la Masterclass RAGT 2n a signé son CDI (à date notre taux de conversion en CDI est de 100%)
 - 2 nouveaux élèves tous les 6 mois (1 rentrée en janvier et une 2ème en juillet)
 - Un nouveau vivier de recrutement développé !

Permettre l'accès à la mobilité professionnelle

- Toute candidature interne à une offre d'emploi donne lieu systématiquement à un entretien, contrairement aux candidatures externes qui peuvent être filtrées après étude du CV et des compétences requises
- Mise en œuvre d'un nouveau process RH de gestion des longs arrêts, construit en concertation avec les services de santé au travail, pour prévenir la désinsertion professionnelle
- 1^{er} essai encadré expérimenté sur 2022-2023 (essai durant une période d'arrêt de travail, d'une proposition de reclassement de l'employeur, encadré par le médecin traitant, le médecin du travail et le médecin conseil de l'Assurance Maladie) ayant débouché sur une mobilité interne encadrée.

Q | ZOOM

L'ALTERNANCE
CHEZ RAGT

Accueillir toujours plus d'alternants au sein du Groupe c'est un fait. Sur les deux derniers exercices (22-23 et 23-24), sur le périmètre France, nous comptons une trentaine de contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Pour structurer, attirer et accompagner le recrutement de nouveaux talents, le Pôle RH lance annuellement en février une campagne « alternance et stage ». L'équipe Recrutement accompagne alors jusqu'en septembre les managers dans leurs projets/recrutements avant l'arrivée des alternants durant l'été. Le retour des managers sur cet accompagnement est positif car il structure leur approche, délimite les périodes clés pour recueillir le maximum de candidatures et recevoir ces candidats dans de bonnes conditions. Sur l'exercice 2023-2024, la parole a été donnée aux alternants qui réalisent ou ont réalisé ce parcours au sein du Groupe. En effet, le portrait de deux d'entre eux a été publié dans la newsletter interne dite Le Fil RAGT en septembre 2023. L'un d'entre eux nous a confié : « L'alternance c'est une expérience, un avant-goût de la vie professionnelle. Ça permet de développer des compétences, de rencontrer

des personnes. » Une campagne de communication externe sur le compte LinkedIn du Groupe RAGT a été publiée en septembre.

https://www.linkedin.com/posts/ragt_alternants-ragt-alternance-activity-7199333247128862720-YzAu?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

Outre le nombre croissant de contrat en alternance, saluons également le taux de transformation à savoir 1 contrat sur 5 transformé en CDI entre juin 2022 et janvier 2023, soit 3 alternants titularisés.

FEUILLE DE ROUTE

- Travailler un plan de développement des compétences pluriannuels (recueil des besoins formation en 2024 pour les années 2025 et 2026) sur un périmètre pilote
- Mettre en œuvre un process RH de « people review » qui embarque les campagnes de recueil des besoins formation, la revue salariale, l'évaluation de la performance et la mobilité professionnelle (gestion des talents) à moyen/long terme
 - Changer de logiciel ATS (logiciel de recrutement) pour une meilleure attractivité du portail emploi (marque employeur), pour l'optimisation et la fiabilisation du suivi des candidatures, pour l'élargissement du portail aux filiales à l'international, et l'automatisation de la gestion des données personnelles (Règlement RGPD)
- Dans la continuité de l'accord conclu sur 23/24 relatif à l'élargissement du périmètre de l'UES RAGT : développer et harmoniser les acquis sociaux
- Consolider au sein d'un référentiel emploi les fiches emploi intégrant un descriptif de l'emploi et le détail des missions, accessibles à tous depuis le SIRH
- Négocier un Compte Epargne Temps (CET)
- Etudier les opportunités d'ouvrir de nouvelles Masterclass sur des métiers sous tension (pénurie de recrutement)
- Poursuivre nos actions en faveur de l'alternance et du partenariat école en formalisant une convention avec l'IUT de Rodez
- Développer une meilleure gestion des temps de travail au travers de formations, d'accompagnements et d'outils auprès des managers sous le pilotage du Pôle RH

ÉCLAIRAGE

Notre cadre de référence, prévoit que *"le facteur humain constitue un élément essentiel du projet de RAGT, le logo de la société illustre d'ailleurs bien cette préoccupation. [...] Le facteur humain sera également toujours mis en avant dans les projets d'évolution de l'entreprise comme dans sa vie quotidienne. Ainsi l'emploi de personnel permanent sera une préoccupation majeure dans tout projet de l'entreprise."*

Au sein du rapport RSE 23-24 sont mentionnés des négociations collectives portant sur différents sujets sociaux. Ces négociations avec l'organisation syndicale représentative des salariés sont menées dans le cadre d'un agenda social défini sur 3 ans (2023-2025), venant structurer et favoriser le dialogue social du Groupe.



3 | AGRICULTURE DURABLE



**TRANSITION DES
MODÈLES AGRICOLES**

P. 51 À 54



**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET
SÉCURITÉ SANITAIRE**

P. 55 À 60

3.1

TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES

La transition des modèles agricoles apparaît incontournable pour répondre aux besoins et attentes des consommateurs et vise aussi la limitation des impacts sur l'environnement, du champ à l'assiette, en cohérence avec les challenges du Green Deal (pacte vert européen). RAGT Semences sélectionne, produit et vend de la semence améliorée dans le monde entier, et apporte ainsi des solutions concrètes aux acteurs de l'aval (distribution, agro-industriels, consommateurs...). RAGT Plateau Central accompagne, fournit et conseille les agriculteurs de notre région d'origine, l'Occitanie, y compris sur la transition agroécologique et la transition des élevages.



TRANSITIONS DES MODÈLES AGRICOLES	21-22	22-23	23-24
Evolution du nombre cumulé d'exploitations certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale) à l'issue d'un accompagnement RAGT Plateau Central (pour un audit initial ou audit de renouvellement de certification)	58 exploitations certifiées	139 exploitations certifiées (86 audits sur l'exercice / +140% de nouveaux clients)	154 exploitations certifiées (53 audits sur l'exercice / +11% de nouveaux clients)
Évolution du nombre cumulé d'exploitations accompagnées par RAGT Plateau Central pour l'obtention d'un CAD (Contrat Agriculture Durable) avec la Région Occitanie (nouvel indicateur)			10 CAD déposés à la Région
Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées (part calculée à partir du chiffre d'affaires)	3,0%	2,6 %	3,3 %
TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS	22-23	23-24	24/25
Evolution du nombre cumulé d'exploitations certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale) à l'issue d'un accompagnement RAGT Plateau Central (pour un audit initial ou audit de renouvellement de certification)	Nouvel indicateur	Maintien du nombre d'exploitations certifiées HVE/	
Évolution du nombre cumulé d'exploitations accompagnées par RAGT Plateau Central pour l'obtention d'un CAD (Contrat Agriculture Durable) avec la Région Occitanie (nouvel indicateur)			30 CAD déposés à la Région (soit + 20 CAD sur 24/25)
Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées (part calculée à partir du chiffre d'affaires)	3 % (objectif non atteint)	Reconduction objectif 22-23 : 3 % (objectif atteint)	3,4 %

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Accompagner la transition agroécologique en Région Occitanie

- Accompagnement et formation des agriculteurs par les experts du service CID (Conseil – Innovation – Développement) de RAGT Plateau Central :
 - Accompagnement à la certification HVE
 - Accompagnement à l'obtention d'un Contrat Agriculture Durable **[Zoom]**
 - Offre de formations du service CID enrichie
- Dispositif « CAP JEUNE » de RAGT Plateau Central :
 - Dispositif d'aide pour accompagner les nouveaux installés (Production Animale / Production Végétale), mis en place il y a une vingtaine d'années
 - Signature par l'agriculteur de la charte « CAP JEUNE » pour une durée de 3 ans, contenant :
 - > La définition du projet qui fera l'objet d'un accompagnement de RAGT Plateau Central (co-écrit avec l'exploitant)
 - > Le choix des services (dans la liste des services « CAP JEUNE » proposés). Quelques services à titre d'exemples :
 - Aide à la certification HVE
 - Aide à l'emploi de solutions de démédication
 - Aide à l'emploi de biostimulants et fertilisation foliaire
 - > Les engagements réciproques (en contrepartie des services offerts, l'agriculteur s'engage sur un montant d'approvisionnement chez RAGT Plateau Central)
 - Nouveauté en 2023 : Intervention d'une demi-journée d'un expert du service CID en présence du technico-commercial référent, afin d'accompagner le projet d'installation ;
 - Sur 23-24 : 36 dossiers CAP JEUNE (idem en 22-23)
- Journée filière blé – farine – pain « Nos blés d'ici » organisée par RAGT Plateau Central et le Moulin Calvet en Aveyron : invitation des agriculteurs et des boulangers engagés dans la filière labellisée Agri-Ethique (l'équipe Agri-Ethique était d'ailleurs présente à la journée), mise en place par RAGT Plateau Central et un réseau d'agriculteurs (réunis dans l'association « Nos grains d'ici »)

Apporter des solutions pour relever les défis de demain

- Différents projets initiés sur 23-24 sur les technologies semences :
 - Technologies d'enrobage et d'alourdissement pour améliorer les performances de semabilité
 - Biocontrôles : essais toujours en cours pour trouver une solution de remplacement au traitement phytosanitaire KORIT (répulsif oiseau)
 - Gamme de traitements de stimulation de croissance Fortify : lancement Fortify fourragères à l'automne 2024
 - Technologies physiques pour désinfecter la semence et éviter un traitement phytosanitaire (gaz [ozone], vapeur, plasma froid, micro-ondes, haute fréquence, sous vide, ...)
 - Agglomérat de graines ou enrobage pour faciliter l'épandage à la bonne distance lors de semis à la volée :
 - > Le semis à la volée consiste ici à semer des couverts végétaux avec la céréale à l'aide d'un épandeur à engrais environ 10 jours au maximum avant la moisson
 - > Les pailles après moisson sont broyées et apportent une couverture au couvert et facilitent ainsi son développement
 - > Cela permet de rompre avec le schéma : je moissonne -> je déchaume -> je sème mon couvert ; cela apporte un gain de temps pour l'agriculteur et des économies de charges
- Evaluation RSE (de la triple performance) des solutions de RAGT Semences à partir de l'outil « SYSTERE », outil d'évaluation multicritères :
 - Environnementale : IFT (Indice de Fréquence de Traitement...) / Sociale : charge de travail et répartition dans l'année de l'agriculteur / Economique
- Poursuite des projets lauréats du challenge « Sowing the future » - Cf. zoom rapport RSE 22-23

Q | ZOOM

CONTRAT POUR UNE AGRICULTURE DURABLE [CAD]

Le Contrat Agriculture Durable [CAD] est un dispositif mis en place par La Région Occitanie en vue d'inciter les agriculteurs à engager leur exploitation dans une démarche de transition agroécologique et donc d'ancrer l'agriculture d'Occitanie dans la durabilité.

L'intérêt pour l'agriculteur est donc de bénéficier d'un accompagnement technique pour engager cette transition, avec comme incitation forte l'accès facilité aux aides financières de la Région.

En réponse à un appel à candidature, RAGT Plateau Central s'est positionnée en 2022-2023 comme structure accompagnatrice. Cet accompagnement est formaté par la région en 4 jours totaux qui se répartissent en :

- Une première étape de 2,5 jours en année 1, consistant en un état des lieux de l'exploitation et la définition d'un plan d'actions s'étalant sur 5 ans,
- Un bilan à mi-parcours (0,5 jour) pour le suivi du plan d'actions,

- Un bilan final en année 5 (1 jour) pour conclusion.

Sur l'exercice 2023-2024, le service CID de RAGT Plateau Central a accompagné 10 exploitants, ces 10 dossiers CAD ont tous été validés par la Région, ce qui démontre la proactivité et le professionnalisme des équipes RAGT Plateau Central dans l'accompagnement des agriculteurs vers la transition agroécologique.

La création de valeur est avant tout attendue par RAGT Plateau Central au travers des leviers agronomiques qui seront mis en place en vue de cette transition.

L'ambition est d'accompagner environ 20 exploitations (20 CAD) par exercice, à suivre au travers d'un nouvel indicateur extra-financier.

FEUILLE DE ROUTE

- RAGT Plateau Central :
 - Adhésion sur 24-25 au mouvement « Pour une Agriculture Du Vivant » (agriculture régénérative) et animation de l'association de producteurs « Nos grains d'ici » autour d'un cahier des charges commun aligné sur la transition agroécologique – cf. enjeu « Préservation de la biodiversité »
 - Continuer à prendre part aux projets du GIP d'Occitanie LIA (Lien, Innovation & Agroécologie) - Plan d'actions RAGT Plateau Central pour 24-25 :
 - > Mettre en place 3 sites d'expérimentation sur la réduction des produits phytosanitaires / pollution de l'eau
 - > Animer une vitrine sur les couverts et une vitrine sur le système Céréales / Tournesol
- RAGT Semences :
 - Activité de production de semences du site RAGT Plateau Central Laboutarié : développement de surfaces légumineuses (multiplication de semences) – Cf. zoom « FILEG – Filière de production et de valorisation de légumineuses à graines en Occitanie » au sein du rapport RSE 22-23
 - Développement sur 24-25 de l'OAD (Outil d'Aide à la Décision) sur le choix du couvert végétal en rotation de culture

ÉCLAIRAGE

Pour accompagner la transition des modèles agricoles, chaque Métier s'est doté d'une expertise agronomie / innovation. Ci-dessous en synthèse les axes et thématiques stratégiques de travail :

SERVICE CID (CONSEIL – INNOVATION – DÉVELOPPEMENT) – RAGT PLATEAU CENTRAL	DÉPARTEMENT « AGRONOMIE – OUTIL – INNOVATION » - ACTIVITÉ VALORISATION DE RAGT SEMENCES :
- Acquisition de données agronomiques pour améliorer la performance économique et environnementale - Intégration de méthodes alternatives en vue de diminuer les IFT (Indices de Fréquence de Traitement) - Développement des techniques de fertilisation efficiente - Accompagnement des démarches filières - Vulgarisation d'itinéraires cultureux et de cultures résilientes au changement climatique - Veille active sur la transformation des modèles agricoles	- Mise au point et déploiement de solutions innovantes pour valoriser la génétique multi-espèces RAGT au travers de 5 axes stratégiques : • Technologies semences : Proposer en collaboration avec l'activité Opérations et Qualité des technologies semences innovantes associées à la génétique RAGT • Valorisation de la génétique • Agronomie systémique • RSE agricole / agroalimentaire : Démontrer via l'évaluation multicritères que nos solutions sont capables d'adresser les enjeux de la RSE (ex : décarbonation) • Outils digitaux

3.2 | SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SÉCURITÉ SANITAIRE

Face aux enjeux du changement climatique et de la croissance démographique, les acteurs de l'agro-alimentaire et les filières ont plus que jamais la responsabilité de chercher des solutions qui permettront de nourrir près de 10 milliards d'individus en 2050, tout en produisant plus, mieux et avec des ressources limitées et locales.



ADHÉSION DURALIM PRODIAL	2019	2020	2021	2022	2023
Part de nos matières premières vrac origine France (cultivées et transformées en France) dans la fabrication de nos aliments	74 %	73 %	72 %	78 %	75 %
Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	3,4 %	3,4 %	2,6 %	0,4 %	0,35 %
Part approvisionnements en soja non déforestant sur total des livraisons de soja (graines, tourteaux, huiles et coques)	/	/	/	/	53 % (nouvel indicateur)



TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS - SCORES CIBLES	2022	2023	2024	2025
Part de nos matières premières vrac origine France (cultivées et transformées en France) dans la fabrication de nos aliments	Score cible : > 66 % (objectif atteint)	Nouveau score cible : ≥ résultat année n-1 (objectif non atteint sur 2023)		
Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	≤ résultat 2021 (objectif atteint)	Baisse de la fabrication d'aliments contenant des produits médicamenteux pour atteindre 0% en 2025		
Part approvisionnements en soja non déforestant sur total des livraisons de soja (graines, tourteaux, huiles et coques)	/	50 % ^{*1} (objectif atteint)	75 %	100 %

^{*1}A partir du 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 2023, au moins 50% de la somme des livraisons de soja (graines, tourteaux, huiles et coques) devront :

- Soit démontrer qu'ils proviennent de zones à faible risque de déforestation (France, Etats-Unis...)
- Soit, s'ils proviennent de zones à risque de déforestation (Brésil, Argentine), présenter des garanties non-déforestation et non conversion compatibles avec les lignes directrices « Soja responsable » de la FEAC - Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments Composés

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2023-2024

Maintien des certifications et accréditations Qualité

- RAGT Semences (activité Opérations & Qualité) :
 - PGRP : Plan de Gestion des Risques Phytosanitaires
 - PPE : Passeport Phyto Européen
- Métier Plateau Central :
 - Agrément phytosanitaire RAGT Plateau Central / Terrya (Pilotage par la Direction Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement du Métier Plateau Central)
 - Certifications bio
 - Usines de fabrication d'aliments : RCNA (Référentiel de Certification Nutrition Animale) + STNO (Socle Technique « Nourri sans OGM <0.9% »)
 - Silos de collecte RAGT Plateau Central et société commerciale Terrya : certification CSA-GTP (Charte Sécurité Alimentaire – Good Trading Practice, qui couvre les activités de collecte, stockage, commercialisation et transport de céréales, oléagineux et protéagineux)

S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage

- Dans le cadre de l'adhésion de Prodial à Duralim et du manifeste des fabricants d'aliments signé sur l'exercice dernier : 1er reporting auprès de Duralim portant sur nos livraisons 2023 en soja réalisé par le service Achats-Approvisionnements de Prodial
- Participation aux travaux de la commission RSE du SNIA (Syndicat National des Industriels de la nutrition Animale)

S'inscrire dans un plan protéines

- Protéinov (Cf. zoom rapport RSE 22-23) :
 - Rappel contexte :
 - > Projet interne s'inscrivant dans la stratégie

européenne (Pacte vert européen) et dans la stratégie nationale pour le développement des protéines végétales (grands objectifs : réduire les importations, développer l'autonomie protéique, accompagner les transitions alimentaires)

> Projet lancé en 2022 dans le cadre du Plan France Relance, piloté par deux experts produits de l'activité Valorisation de RAGT Semences + 1 renfort en contrat d'alternance sur 3 ans, impliquant également des collaborateurs de RAGT Plateau Central et de de RAGT 2n

• Actions réalisées :

> Etude du marché de la protéine à l'échelle européenne et recensement de l'offre RAGT Semences

> Rédaction d'un livre blanc sur la protéine végétale à usage interne et externe

> Projet Proléal **[Zoom]**

• Actions en cours :

> Protocole d'associations de céréales à pailles et protéagineux, visant à développer une filière de blé bas intrants à haute valeur technologique (teneur en protéines) :

- Couples d'espèces travaillés : pois-blé / triticales-féverole

- Diminution de la verse : effet tuteur de la céréale notamment sur le pois

- Diminution des maladies sur protéagineux : par effet dilution

- Augmentation du taux protéique de la céréale

- Pas de compétition entre les espèces

> Projet sur la qualité protéique des fourragères (nutrition animale)

• Perspectives : développer un OAD (Outil d'Aide à la Décision) pour diagnostic de l'autonomie protéique à la ferme (production animale)

Structurer des filières durables tout au long de notre chaîne de valeurs

- Dans le cadre de ses démarches filières agricoles sur son territoire, RAGT Plateau Central (Métier du grain) démontre sa contribution à la construction d'un système agricole plus résilient et respectueux de l'environnement, répondant ainsi aux attentes des consommations pour des produits éthiques, durables et à une juste rémunération des agriculteurs :

• Filière blé tendre stocké sans insecticide (Festival des pains / Minoterie Batigne)

• Filière blé tendre « Nos blés d'ici » labellisée « Agri éthique » (Moulin Calvet / Moulin Maury) – Cf. zoom rapport RSE 22-23

• Filière blé dur qualité supérieure - production 100% française (Carrefour / Alpina Savoie)





C'est en début d'année 2024 que l'usine de fabrication d'aliments pour animaux à Albi (Prodial) comptait une nouvelle ligne de fabrication. Le projet Proléal est devenu réalité : RAGT Plateau Central réalise désormais une trituration à froid de graines de colza. L'objectif de Prodial avec cette nouvelle ligne de fabrication est de triturer annuellement 8 000 tonnes de graines de colza pour extraire 2 800 tonnes d'huile et 5 000 tonnes de tourteau. A fin juin : 1 600 tonnes de graines de colza ont été triturées permettant ainsi l'extraction de 900 tonnes d'huile et 1 613 tonnes de tourteau. Les déchets issus de ce procédé sont pour une partie recyclés dans le process en tant que matières premières. Une réflexion est lancée pour améliorer le recyclage global des déchets dans le cycle du process pour 24/25]. Pour expliquer ce projet, nous avons donné la parole aux acteurs internes.

« Le procédé permet d'extraire les 30% d'huile qui composent une graine de colza, explique Nicolas Lecat, Directeur général de RAGT Plateau Central. De plus, cette transformation génère un co-produit qui est du tourteau de colza, particulièrement riche en protéines.

» C'est ce tourteau qui va être intégralement utilisé pour la fabrication des aliments pour animaux sur ce même site d'Albi et à Rignac.

En ce qui concerne l'huile qui va être extraite, elle sera revendue... « Il n'y aura pas de commercialisation dans nos magasins », précise Nicolas Lecat, cette huile brute n'est pas consommable en alimentation humaine en l'état. « Proléal répond complètement à l'enjeu du circuit court qui limite l'empreinte carbone. Toute la production de colza viendra d'Occitanie et principalement du Tarn », résume Olivier Combernoux, responsable Métier du Grain chez RAGT PC. « Pour une utilisation des protéines dans l'aliment du bétail que nous fabriquons sur place et qui est essentiellement consommé en Aveyron », renchérit Matthieu Pousthomis, Directeur commercial RAGT Plateau Central.

FEUILLE DE ROUTE

- Maintenir nos certifications et accréditations qualité
- Développer nos démarches filières (colza, blé meunier, blé dur, soja...) pour en faire le fer de lance de l'activité Métier du Grain
 - Développer les cultures en filières génératrices de valeur ajoutée
 - Orienter les assolements en fonction des besoins du marché et des filières avals (colza, sorgho,...)
 - Monter en compétences sur l'agriculture régénérative dans le cadre de l'adhésion de RAGT Plateau Central au mouvement PADV « Pour une Agriculture Du Vivant » (productions sous cahier des charges PADV intégrant des critères agroécologiques) – Cf. enjeu « Préservation de la biodiversité »
- Poursuite des projets engagés dans le cadre de la démarche « Protéinov »
- Dans le cadre de l'adhésion de Prodial à Duralim :
 - Signer la nouvelle charte Duralim 2024
 - Participer aux groupes de travail constitués pour la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route Duralim (soja et déforestation ; décarbonation et autres impacts environnementaux ; souveraineté / solutions locales...)

ÉCLAIRAGE

Le Groupe RAGT fait de l'accessibilité, de la sûreté et de la qualité de ses produits (alimentation humaine et animale) une des principales priorités et exige une opérationnelle sur toute sa chaîne de valeur. Les partenariats avec les acteurs de l'amont et de l'aval

de nos activités sont également recherchés, y compris pour la structuration de filières durables répondant aux attentes des consommateurs.

Quelques chiffres clés autour de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire de nos Métiers :

RAGT Semences



70 % de production française



28 000 tonnes livrées

RAGT Plateau Central



Alimentation du bétail :
231 000 tonnes d'aliments fabriquées



Collecte et commercialisation :
186 000 tonnes
Courtage de grains : 120 000 tonnes

TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS

EXERCICE 2023-2024

Enjeu	Engagements	Valeurs	Nom de l'indicateur	Périmètres d'activités	Périmètres temporels
Atténuation du changement climatique		23/24 : 7,6 ktCO2e	Emissions de GES scopes et 1 et 2 <i>(i) nouvel indicateur</i>	100% des activités du Métier de Plateau Central, de RAGT SA, de RAGT Energie, et des activités françaises du Métier Semences (sachant que 70% de la production de semences est réalisée en France)	Exercice 23/24
	Réduire l'empreinte carbone de nos activités	22/23 : 655 kWh / tonne de semences 65,5 kWh / tonne d'aliments 23/24 : 696 kWh / tonne de semences 62 kWh / tonne d'aliments	Consommation annuelle en énergie (électricité + gaz) (en kWh) des sites industriels représentatifs RAGT France par tonne fabriquée (de semences et aliments pour les animaux)	Sites industriels RAGT France Périmètre représentant en moyenne 75% de la consommation annuelle des sites France du Groupe	Exercice 22/23 Exercice 23/24
	Contribuer à la décarbonation de l'agriculture et de la planète	18/19 : 509 T 19/20 : 564 T 20/21 : 253 T 21/22 : 2 320 T 22/23 : 7 299 T 23/24 : 13 540 T	Tonnes d'agropellets Calys vendus	RAGT Energie	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23 Exercice 23/24
	Proposer des variétés adaptées aux enjeux environnementaux	18/19 : 18 % 19/20 : 17,4 % 20/21 : 17,2 % 21/22 : 15,6 % 22/23 : 15,8 % 23/24 : 18,7 %	Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche (RAGT 2n)	RAGT Semences et RAGT 2n	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23 Exercice 23/24
Adaptation au changement climatique	Accroître la part de variétés de maïs tolérantes à la sécheresse	19/20 : 36 % 20/21 : 37 % 21/22 : 44 % 22/23 : 42,5 % 23/24 : 42 % <i>(i) correction rapport 22-23</i>	Part de variétés de maïs qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal maïs	RAGT Semences (Département valorisation)	Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23 Exercice 23/24
Gestion des déchets et économie circulaire	Réduire nos déchets et accroître leur valorisation, maintenir une faible part de déchets dangereux	2019 : 3 % 2020 : 5 % 2021 : 4 % 2022 : 2,3 % 2023 : 4,4 %	Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile	RAGT France **	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023
	Réduire nos déchets et accroître leur valorisation, maintenir une faible part de déchets dangereux	2019 : 95 % 2020 : 94 % 2021 : 97 % 2022 : 95 % 2023 : 96 %	Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile	RAGT France **	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023
Préservation de la biodiversité	Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires	2017 : 8,3 % 2018 : 9,2 % 2019 : 11,7 % 2020 : 20,3 % 2021 : 22,3 % 2022 : 30,8 % 2023 : 38,9 %	Part (en %) du nombre de CEPP obtenus au regard de l'objectif du législateur	RAGT France**	Année civile 2017 Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023

Enjeu	Engagements	Valeurs	Nom de l'indicateur	Périmètres d'activités	Périmètres temporels
Santé, sécurité et QVCT		23/24 : - TF2 Groupe RAGT : 21,64 - TF2 RAGT France : 23,48 (i) exclusion Promash à partir de 23/24 Performances historiques RAGT France : 19/20 : 24,4 20/21 : 17,1 21/22 : 28,1 22/23 : 29,9	Taux de fréquence 2 (TF2) = « nombre d'accidents du travail déclarés avec et sans arrêt pendant 1 an (exclusion des accidents du trajet) » x 1 000 000 / « nombre d'heures travaillées pendant 1 an » <i>(i) évolution de l'indicateur</i>	Groupe RAGT*	Exercice 23-24
	Améliorer la santé, la sécurité et qualité de vie et des conditions de travail	23/24 : - TG Groupe RAGT : 0,64 - TG RAGT France : 0,86 (i) exclusion Promash à partir de 23/24 Performances historiques RAGT France : 22/23 : 0,67	Taux de gravité (TG) = « nombre de jours d'arrêt (en rapport avec un accident du travail – exclusion des accidents du trajet) pendant 1 an » * 1 000 / « nombre d'heures travaillées pendant 1 an » <i>(i) évolution de l'indicateur</i>	Groupe RAGT*	Exercice 23-24
		2020 : 0,19 2021 : 0,18 2022 : 0,16 2023 : 0,17	Taux de fréquence sinistres = nombre de sinistres déclarés à l'assureur / nombre total de véhicules, camions et engins assurés	RAGT France**	Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023
	Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés	2023 : 3,6%	Taux d'emploi de travailleurs handicapés	Sociétés de RAGT France soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (comptabilisant plus de 20 collaborateurs)	Année civile 2023
Inclusion, égalité, diversité	Agir pour l'égalité professionnelle	2019 : 61/100 2020 : 76/100 2021 : 85/100 2022 : 87/100 2023 : 87/100	Score à l'index Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	UES RAGT***	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023
	/	22/23 : 85,8 23/24 : 87,7	Part (en %) de l'effectif équivalent temps plein moyen annuel du Groupe RAGT en CDI <i>(i) évolution de l'indicateur</i>	Groupe RAGT*	Exercice 22/23 Exercice 23/24
Attractivité, développement des compétences et fidélisation des collaborateurs	Développer les compétences métier de nos collaborateurs	2018 : 2,7 % 2019 : 2,8 % 2020 : 3,0 % 2021 : 3,4 % 2022 : 3,3 % 2023 : 3,8 %	Part (en %) de la masse salariale allouée à la formation	UES RAGT***	Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023
		2023 : 14 heures pour les femmes et 17,3 heures pour les hommes <i>(i) nouvel indicateur</i>	Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par sexe <i>(i) nouvel indicateur</i>	UES RAGT***	Année civile 2023
	Accueillir toujours plus d'alternants	18/19 : 15,5 19/20 : 21,42 20/21 : 22,50 21/22 : 23,67 22/23 : 29,75 (dont 0,5 Masterclass RAGT 2n) 23/24 : 32,50 (dont 2,5 Masterclass RAGT 2n)	Effectif moyen d'alternants durant l'exercice	RAGT France**	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23 Exercice 23/24
	Permettre l'accès à la mobilité professionnelle	20/21 : 6,5 % 21/22 : 9 % 22/23 : 5,5 % 23/24 : 5,6 %	Part (en %) du nombre de mobilités internes survenues en cours d'exercice, sur nombre de contrats CDI en début d'exercice	RAGT France**	Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23 Exercice 23/24

TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS

EXERCICE 2023-2024

Enjeu	Engagements	Valeurs	Nom de l'indicateur	Périmètres d'activités	Périmètres temporels
Transition des modèles agricoles	Accompagner la transition agroécologique en Région Occitanie	21/22 : 58 exploitations certifiées 22/23 : 139 exploitations certifiées (86 audits sur l'exercice / +140% de nouveaux clients) 23/24 : 154 exploitations certifiées (53 audits sur l'exercice / +11% de nouveaux clients)	Evolution du nombre cumulé d'exploitations certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale) à l'issue d'un accompagnement RAGT Plateau Central (pour un audit initial ou audit de renouvellement de certification) <i>(i) évolution de l'indicateur</i>	RAGT Plateau Central	Exercice 21/22 Exercice 22/23 Exercice 23/24
		23/24 : 10 CAD déposés à la Région	Évolution du nombre cumulé d'exploitations accompagnées par RAGT Plateau Central pour l'obtention d'un CAD (Contrat Agriculture Durable) avec la Région Occitanie <i>(i) nouvel indicateur</i>	RAGT Plateau Central	Exercice 23/24
	Apporter des solutions pour relever les défis de demain	18/19 : 2,9 % 19/20 : 3,0 % 20/21 : 3,1 % 21/22 : 3,0 % 22/23 : 2,6 % 23/24 : 3,3%	Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées (en CA)	RAGT Groupe *	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23 Exercice 23/24
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	2019 : 74 % 2020 : 73 % 2021 : 72 % 2022 : 78 % 2023 : 75 %	Part de nos matières premières vrac origine France (cultivées et transformées en France) dans la fabrication de nos aliments	Prodial (Fabrication d'aliments)	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023
		2019 : 3,4 % 2020 : 3,4 % 2021 : 2,6 % 2022 : 0,4 % 2023 : 0,35 %	Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	Prodial (Fabrication d'aliments)	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022 Année civile 2023
		2023 : 53 %	Part approvisionnements en soja non déforestant sur total des livraisons de soja (graines, tourteaux, huiles et coques) <i>(i) nouvel indicateur</i>	Prodial (Fabrication d'aliments)	Année civile 2023

Le Groupe RAGT se fixe pour objectif d'améliorer continuellement ses politiques, ainsi que son périmètre de Reporting/consolidation RSE, dans le cadre du déploiement d'autres Reporting consolidés à l'échelle du Groupe.

*Groupe RAGT : Sociétés RAGT France + filiales Semences à l'international

** RAGT France : RAGT SA / RAGT Semences / RAGT 2n / Les Gazons de France / RAGT Plateau Central / Prodial / Terrya / RAGT Energie

**UES RAGT (année civile 2023) : RAGT SA / RAGT Semences / RAGT 2n / RAGT Plateau Central / Prodial / RAGT Energie

ITEM OBLIGATOIRES

Informations dites « obligatoires »	DPEF RAGT 2023-2024
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit.	Ces informations sont développées au sein de l'enjeu « Atténuation du changement climatique ».
Les engagements sociétaux en faveur : 1- du développement durable, 2- de l'économie circulaire, 3- de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, 4- du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.	1- Nos engagements sociétaux en faveur du développement durable sont articulés autour de 3 programmes stratégiques : « Empreinte environnementale » « Social - QVCT » « Agriculture durable » 2- Nos engagements en faveur de l'économie circulaire sont développés au sein de l'enjeu « Gestion des déchets et économie circulaire ». 3- Nos engagements en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire sont introduits par les enjeux « Adaptation au changement climatique » et « Gestion des déchets et économie circulaire ». Le gaspillage alimentaire est pris en compte par l'ensemble de nos activités, au travers de la valorisation des issus de semences et coproduits agricoles, du déclassement de semences, et de la réintégration dans les procédés de fabrication. Les semences non utilisées par les agriculteurs font également l'objet de retours dans nos usines (rachats de semences). 4- Nos engagements en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable sont introduits par les enjeux « Transition des modèles agricoles » et plus spécifiquement par l'enjeu « Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire ». Le bien-être animal n'est pas développé en tant que risque « principal » pour cette DPEF, au regard de la matrice de matérialité.
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés.	Cette information est introduite dans le programme stratégique Social - QVCT.
Les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités.	Ces informations sont traitées au sein de l'enjeu « Inclusion, égalité, diversité ».
Les postes d'émissions indirectes ou directes liées aux activités de transport amont et aval, accompagnées d'un plan de réduction de ces émissions.	Cf. trajectoire définie pour l'enjeu « Atténuation du changement climatique ».
Les actions de promotion de l'activité physique et sportive dans le cadre de la société.	Cette information est développée dans l'enjeu suivant « Santé, sécurité et QVCT »



Partenaire du monde agricole, créateur de solutions innovantes pour les défis de demain